WY-DIT-JOLI-VILLAGE

Charte paysagère pluricommunale
Banthelu, Charmont, Clery-en-Vexin, Gadancourt,
Guiry-en-Vexin et Wy-dit-Joli-Village

Parc naturel régional du Vexin français

DIAGNOSTIC

1

Document provisoire du 25 janvier 2006

biotope

ATELIER 15 architecture & paysage

Document réalisé par :

ATELIER 15 architecture et paysage
Patrick BERTRAND architecte-urbaniste
Mireille FALQUE paysagiste-généraliste en environnement
Hélène DESPAGNE paysagiste
Christine ANDRES paysagiste

BIOTOPE
Céline MENARD, responsable d'étude
Samuel PAUVERT, écologue

LE DIAGNOSTIC

1. CONTEXTE
1.1 LES COMMUNES DANS LE PNR 2
1.2 LES INFRASTRUCTURES 7

2. LE SITE **10**
2.1 LE RELIEF 10
2.2 LE CLIMAT 12
2.3 LA GEOLOGIE 12
2.4 L'HYDROGRAPHIE 14
2.5 LA TRAME VEGETALE 16
2.6 L'AGRICULTURE 18
2.7 LE PROTECTIONS REGLEMENTAIRES ET LES INVENTAIRES 20

3. LE PAYSAGE COMMUNAL **22**
3.1 INSCRIPTION DU VILLAGE DANS LE SITE 22
3.2 LE PAYSAGE COMMUNAL 24
3.3 LES CHEMINS 31
3.4 LE PATRIMOINE NATUREL REMARQUABLE 34

4. ANALYSE DE LA STRUCTURE URBAINE **37**
4.1 EVOLUTION DU BATI DE WY 37
4.2 TYPOLOGIE DU BATI DE WY 40
4.3 LES ESPACES PUBLICS DE WY 43
4.4 LES ENTREES DE WY 47
4.5 EVOLUTION DU BATI DU HAMEAU D'ENFER ET DU DOMAINE D'HAZEVILLE 48
4.6 TYPOLOGIE DU BATI DU HAMEAU D'ENFER ET DU DOMAINE D'HAZEVILLE 51
4.7 LES ESPACES PUBLICS D'ENFER 54
4.8 LES ENTREES DU HAMEAU D'ENFER 55
4.9 LE PATRIMOINE 56

1.1 LES COMMUNES DANS LE PARC NATUREL REGIONAL DU VEXIN FRANÇAIS

Des communes au cœur du parc naturel régional du Vexin français

Les communes de Banthelu, Charmont, Cléry-en-Vexin, Gadancourt, Guiry-en-Vexin et Wy-dit-Joli-Village se situent dans le département du Val d'Oise. Elles sont localisées à proximité de Magny-en-Vexin et subissent l'influence de l'agglomération de Cergy-Pontoise.

Au total, les 6 communes réunies représentent une superficie de 3 622 hectares pour 1 137 habitants :

- Charmont : 32 habitants (recensement de 1999),
- Cléry-en-Vexin : 417 habitants en 2004 (412 au recensement de 1999),
- Banthelu : 126 habitants en 2004 (141 au recensement de 1999),
- Gadancourt : 76 habitants (recensement de 1999),
- Guiry-en-Vexin : 179 habitants (recensement de 1999),
- Wy-dit-Joli-Village : 307 habitants (recensement de 1999).

En septembre 2005, seules 3 communes sur les 6 ont adhéré à des Communautés de Communes :

- Cléry-en-Vexin et Guiry-en-Vexin appartiennent à la Communauté de Communes « Plateau du Vexin» crée le 1er janvier 2004,
- Gadancourt a rejoint la Communauté de Communes « Les 3 vallées du Vexin ».

Carte des communautés de communes (carte mise à jour le 27 janvier 2005 par le PNR VF)

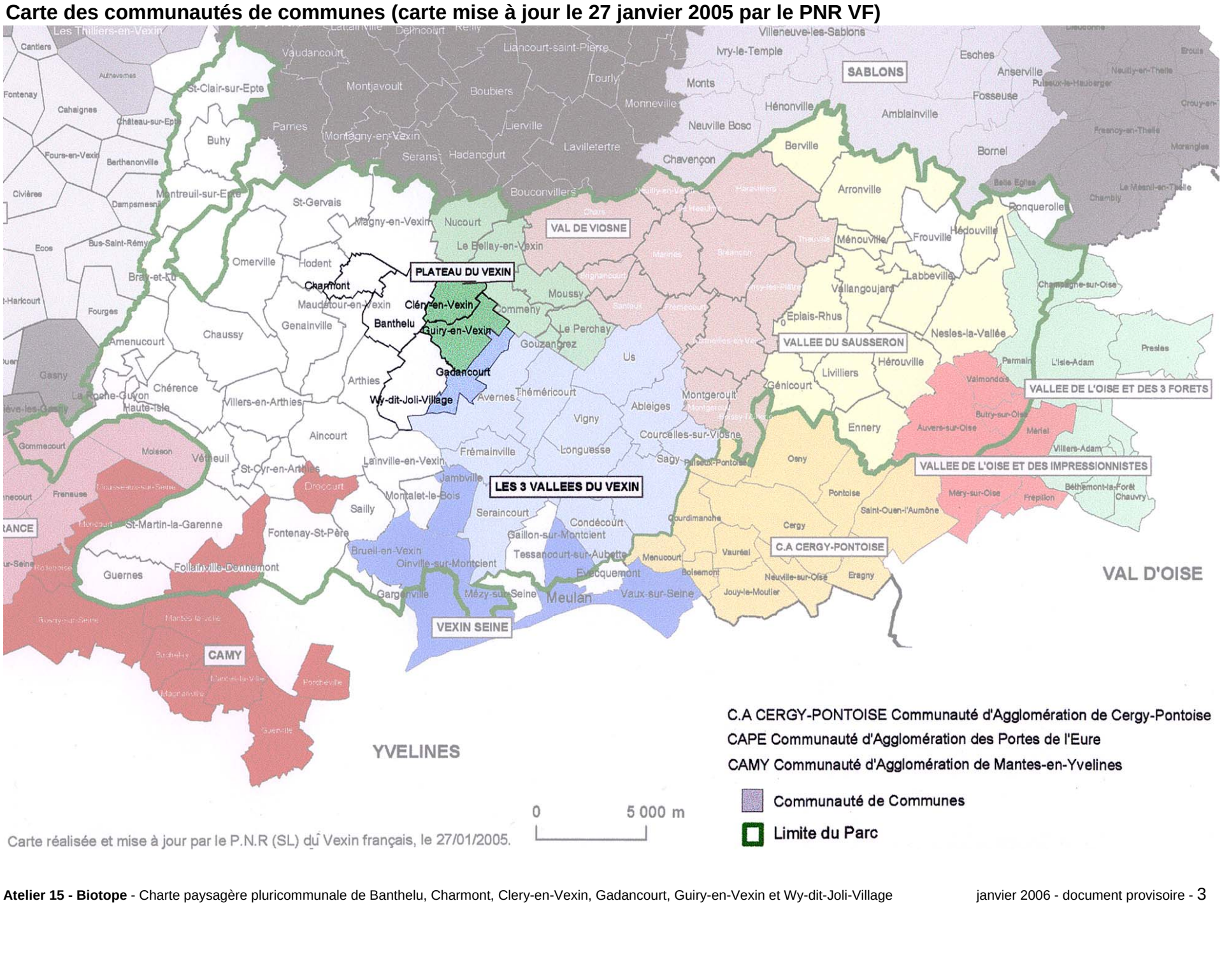

Le parc naturel régional du Vexin français

Situé au Nord-Ouest de l'Ile-de-France, aux portes de l'agglomération de Cergy-Pontoise, le Vexin français est une entité géographique et historique bien marquée. Le territoire est composé de 94 communes situées dans les départements du Val d'Oise et des Yvelines.
Il s'étend sur une superficie de 65 669 hectares et possède 66 491 habitants.
Ce parc régional est particulier car :

- sa superficie est inférieure à la moyenne des parcs,
- sa population est bien au dessus de la moyenne des parcs.

L'objectif est donc de concilier le développement économique avec la protection de l'environnement.

La compatibilité des documents d'urbanisme locaux avec la charte du PNR du Vexin français

Les communes font partie du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Vexin Français dont le décret a été pris le 9 mai 1995.

La charte du PNR se compose :

- **d'un document écrit** décrivant les orientations et mesures à engager durant 10 ans : de 1995 à 2005,
- **d'un plan de référence** qui détermine les zones où s'appliquent les orientations et mesures, et définit les vocations préférentielles.

Les Plans Locaux d'Urbanisme – PLU (anciennement Plan d'Occupation du Sol) doivent être compatibles avec les objectifs de la Charte et avec le Plan de Référence du parc.

Le projet de révision de la charte et du plan de référence

Le PNR est en cours de réactualisation de la charte et du plan de référence. Ci-contre, le projet du nouveau plan de référence.

Plan de référence DU PNRVF (Source : PNRVF, 1995)

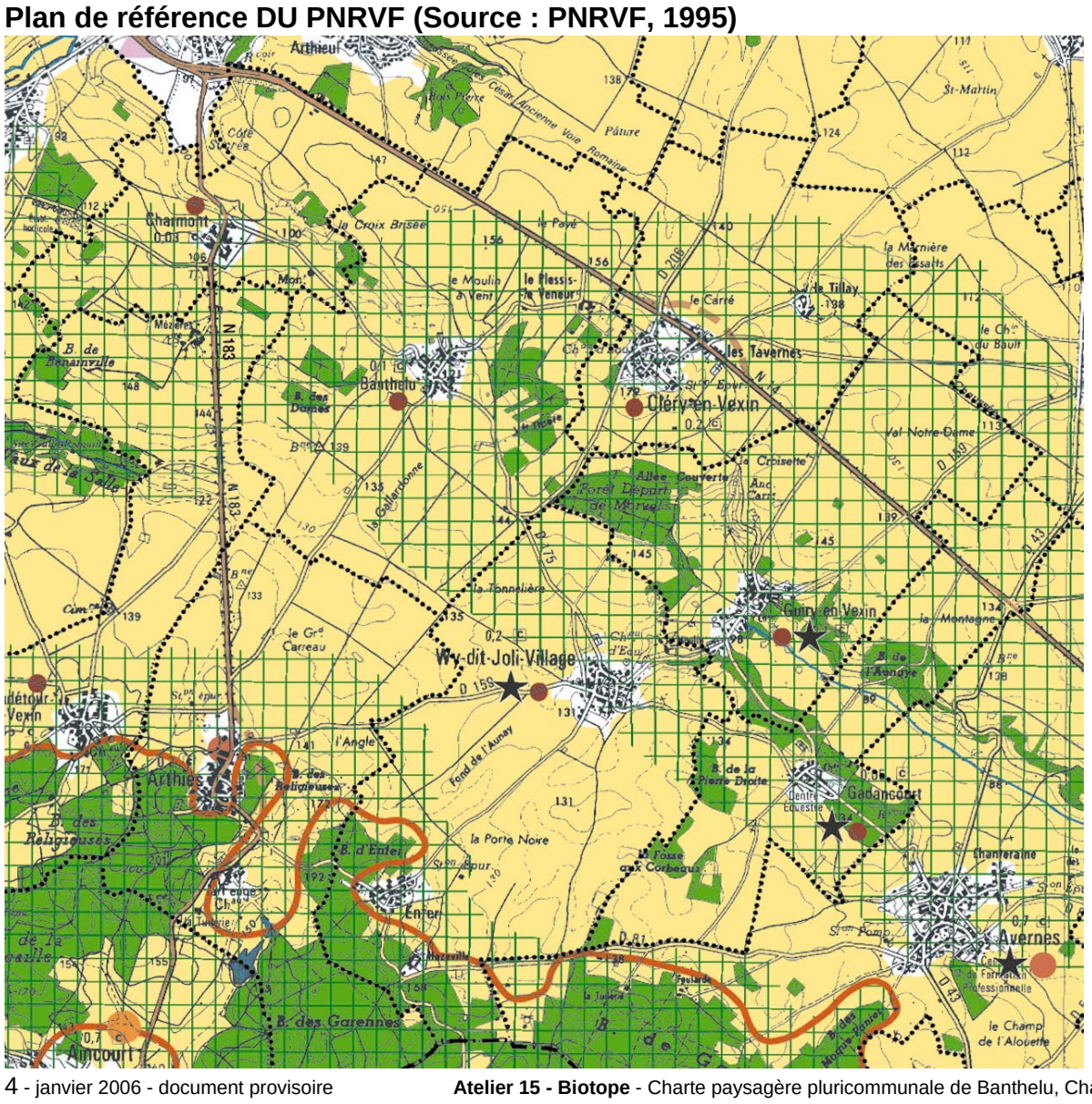

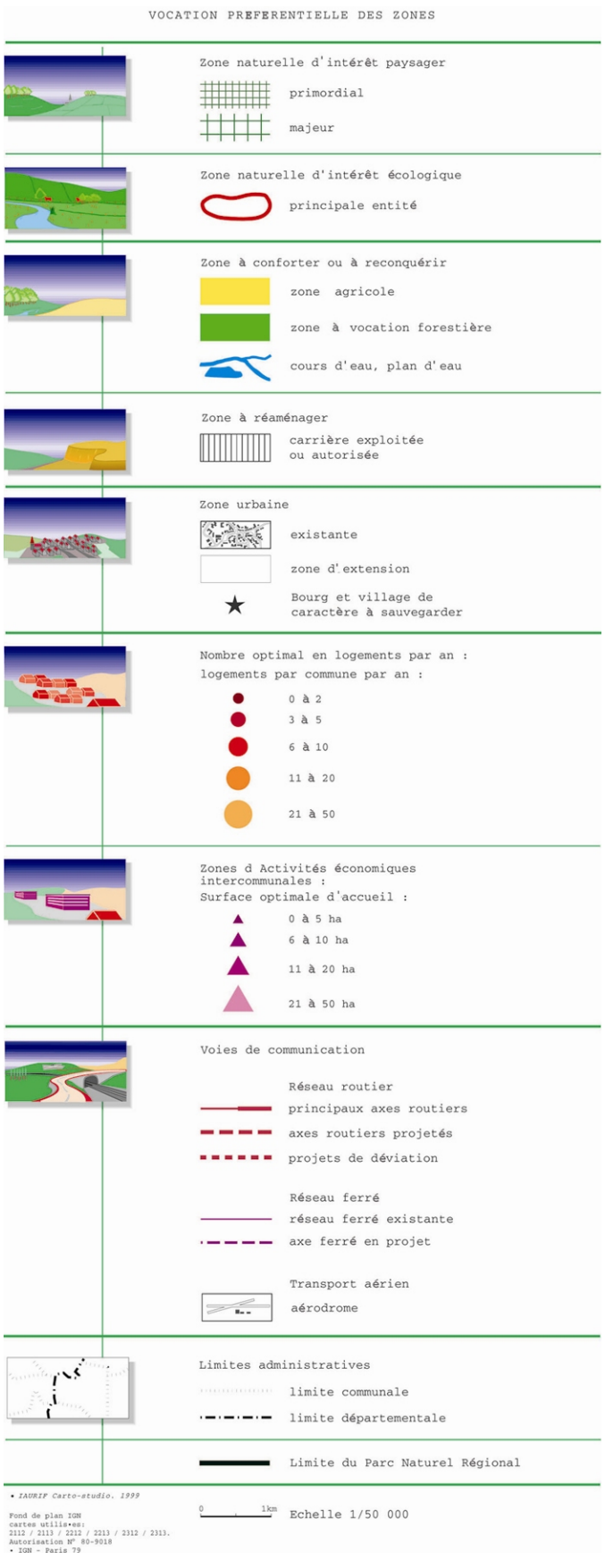

Projet de plan de référence du PNRVF (Source : PNRVF, novembre 2005)

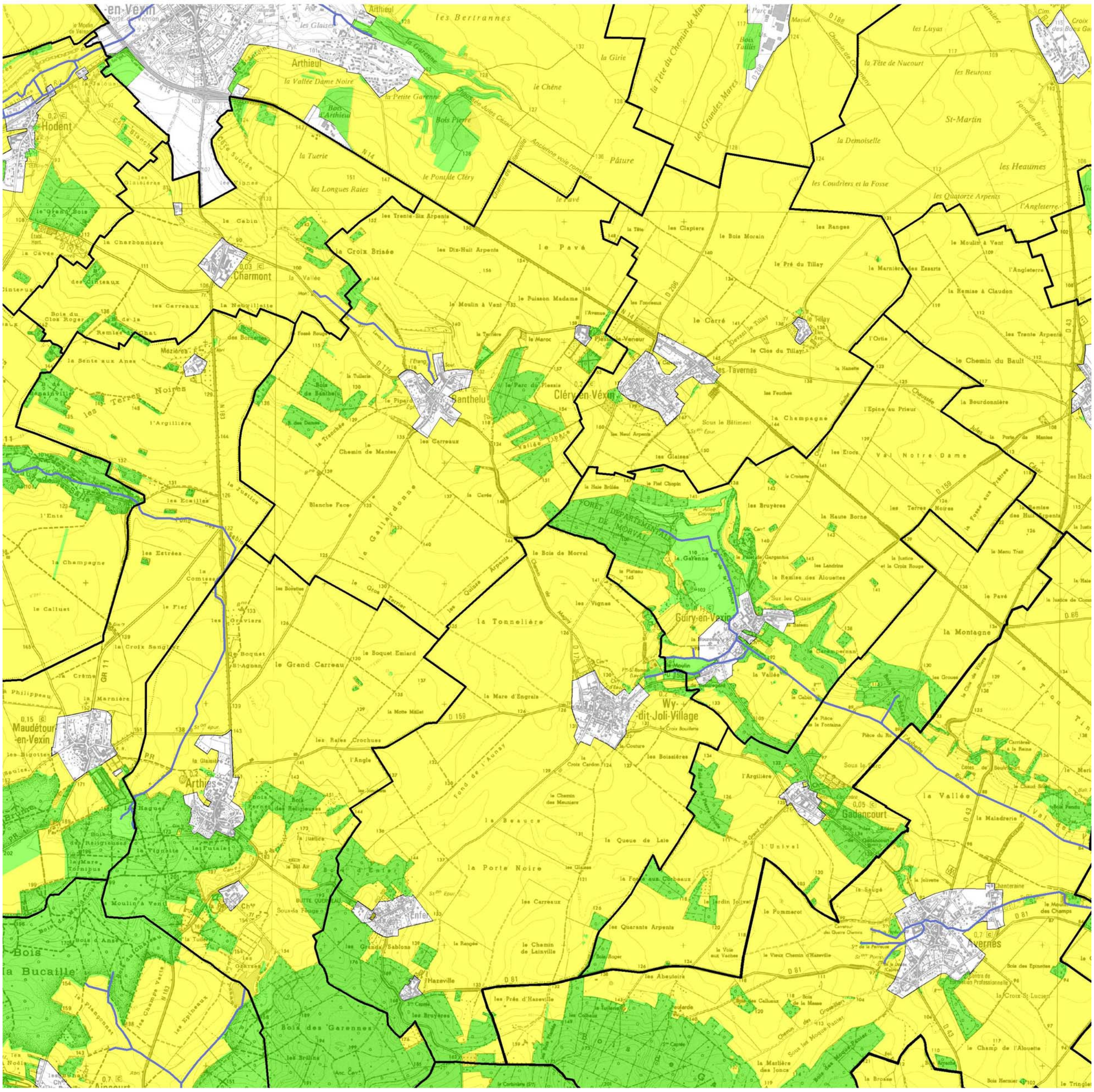

Légende

- Zone constructible ou construite
- Bois ou forêt
- Zone à vocation agricole ou naturelle
- Limite communale
- Cours d'eau

Sources : BD POS©DRE (2004), BD Topo® IGN-1999,
IAURIF-MOS99 (1999), Scan25©IGN-1999.
Carte réalisée le10/11/2005.

1.2 LES INFRASTRUCTURES

1.2.1 Les infrastructures routières existantes

Les principales infrastructures routières qui desservent les communes sont :

- la route nationale N14 qui relie Cergy-Pontoise (et Paris par l'autoroute A15) à Rouen. Elle a une orientation générale Nord-Ouest / Sud-Est,
- la D983, axe Nord / Sud, qui relie le département de l'Oise (en passant par Magny-en-Vexin) à la région Ile-de-France (Mantes-la-Jolie).

Les petites routes, orientées Nord-Sud, sont très utilisées pour traverser le territoire. Elles permettent de relier des pôles générateurs de trafic : Mantes-la-Jolie, Meulan… à Beauvais et plus généralement au département de l'Oise.

A l'approche de la Vallée (en venant de Wy et en direction de Banthelu), la route descend et forme un chemin creux.

1.2.1 Les infrastructures routières et le paysage

Les alignements d'arbres

Les infrastructures routières principales ont une forte présence dans le paysage car elles sont accompagnées d'alignement d'arbres et sont rectilignes :

- la route nationale N14 : alignement unilatéral côté Nord avant Cléry-en-Vexin et côté Sud après.
- La route départementale D983 (anciennement N183) : double alignement de platanes de façon quasi continue entre Magny-en-Vexin et Arthies.
- Enfin, une allée majestueuse composée d'un quadruple alignement situé à la sortie de Gadancourt en direction d'Avernes.

La départementale D983 est accompagnée d'un double alignement de platanes.

Les chemins creux

Une autre grande particularité que l'on retrouve dans l'ensemble des communes étudiées, est la présence de chemins creux. Ils sont souvent présents à l'approche des vallées (transition entre le plateau et la vallée), mais aussi sur le plateau composé de doux relief ainsi que sur la butte de Cléry-en-Vexin.

Les infrastructures routières

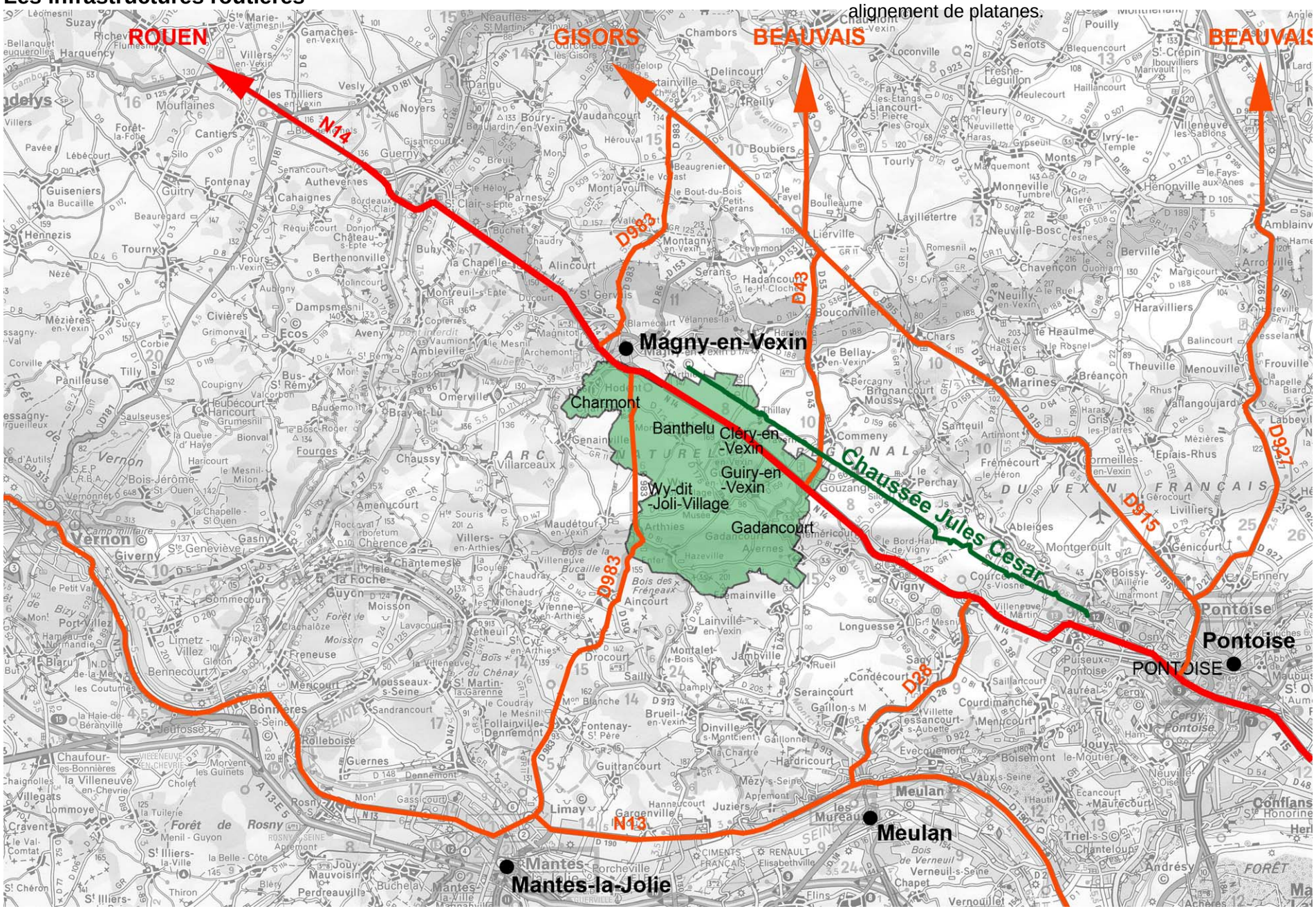

1.2.3 Les infrastructures ferroviaires

Aucune infrastructure ferroviaire ne dessert les communes. La gare la plus proche se trouve à Magny-en-Vexin.

L'ancienne voie de chemin de fer

Une voie de chemin de fer qui reliait Magny-en-Vexin à Meulan a été construite en 1914 par la Compagnie de Grande Banlieue (CGB). Les locomotives fonctionnaient dans les deux sens et se croisaient au niveau des gares. La ligne transportait des voyageurs et des marchandises (par exemple les betteraves à la sucrerie d'Us).

L'arrêt de la ligne s'est fait vers 1946/1948. Elle a été tout de suite démantelée, la gare de Gadancourt à été démolie. Aujourd'hui, seule les gares de Cléry-en-Vexin (situé sur la commune de Banthelu) et Wy existent encore. Elles sont imperceptibles car noyées dans la végétation de leurs jardins.

Gare de Wy-dit-Joli-Village

Le tracé est imperceptible dans le grand paysage, cependant sur les planches cadastrales des communes concernées, il est possible de deviner le tracé. Les parcelles correspondantes à l'ancienne voie ferrée ont été rachetées par le département.

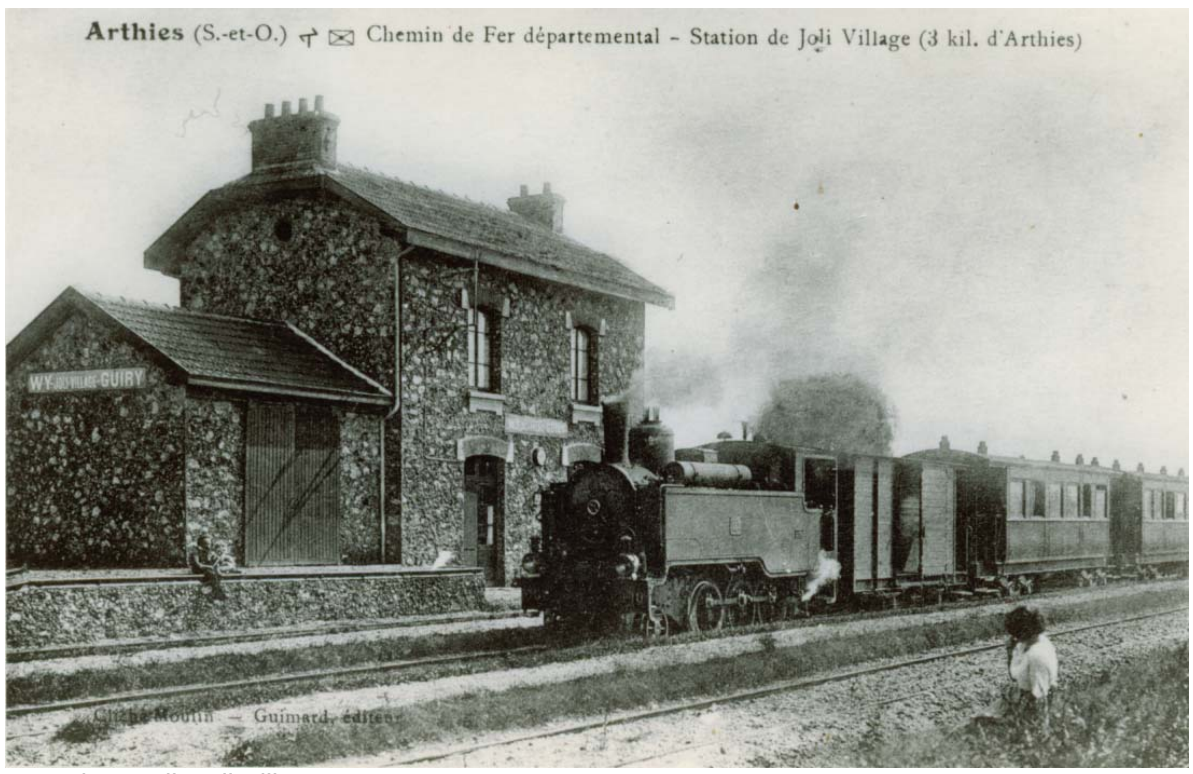

Gare de Wy-dit-Joli-Village

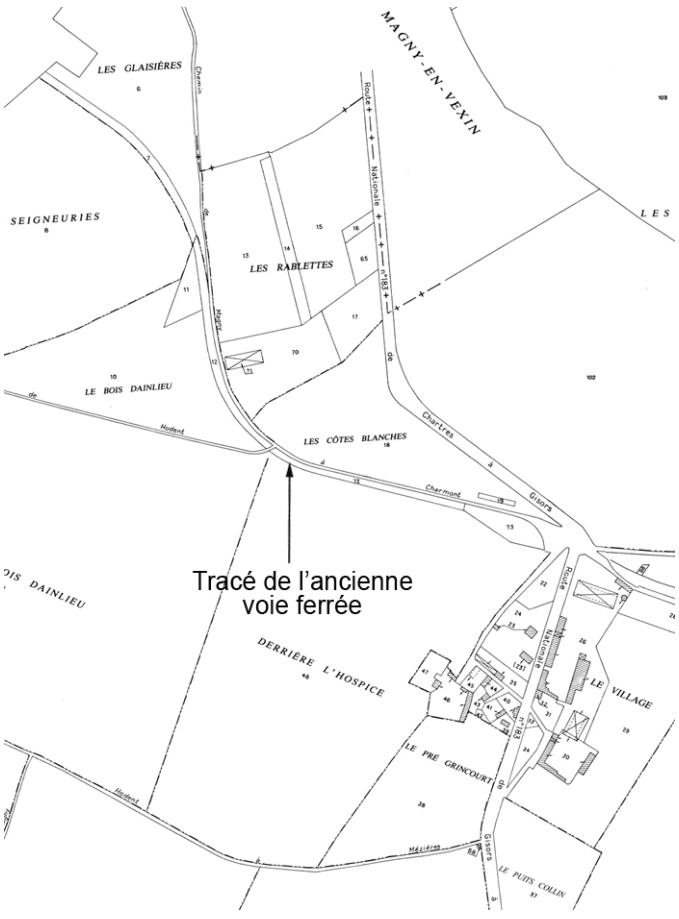

Extrait du cadastre de Charmont : tracé de l'ancienne voie ferrée appartenant aujourd'hui au Conseil Général

Tracé de l'ancienne voie de chemin de fer

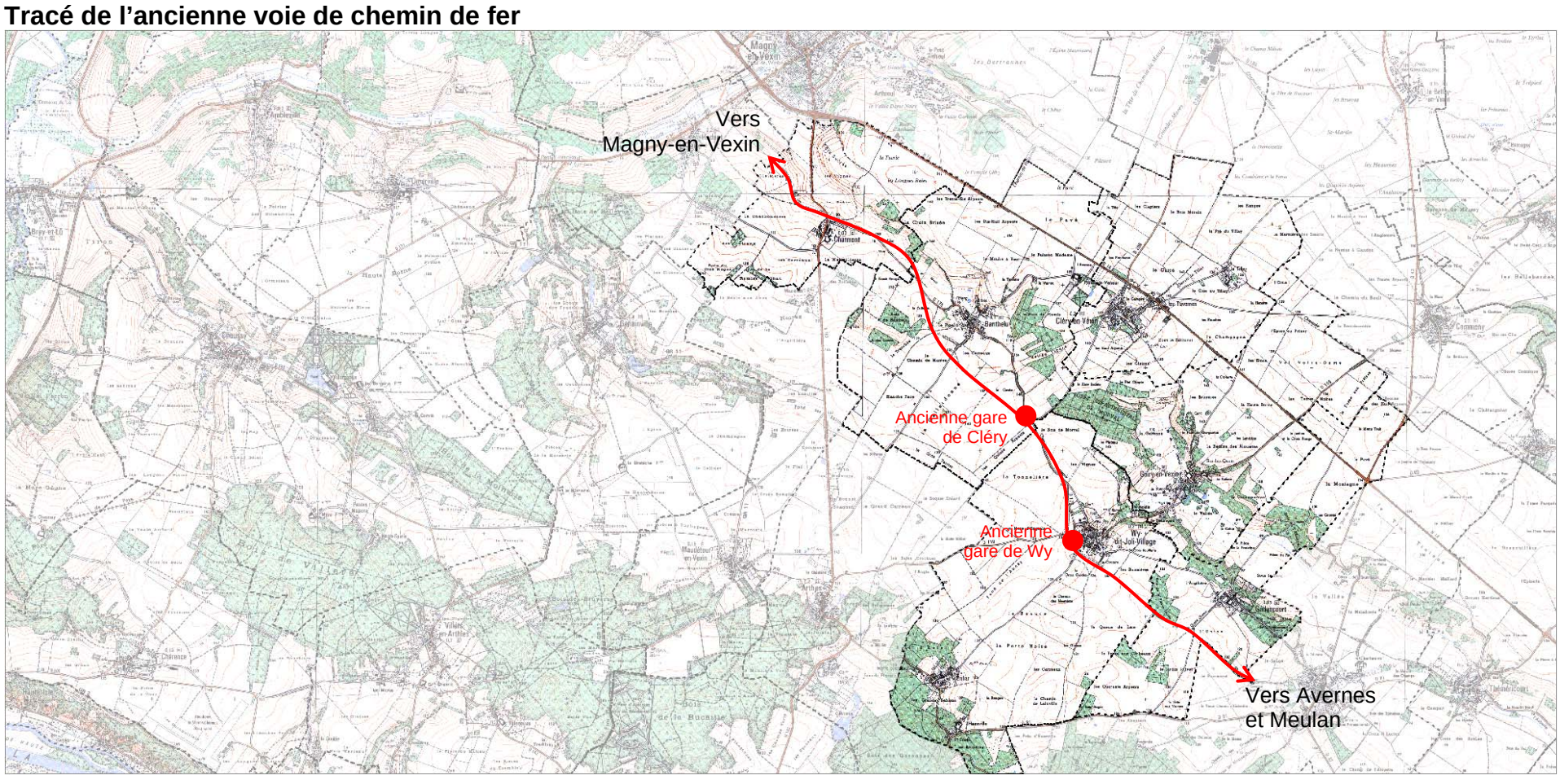

1.2.4 Projet d'élargissement et de déviation de la N14

L'ensemble des communes (mis à part Wy-dit-Joli-Village) sont directement concernées par le projet d'élargissement de la N14 (passage à 2 X 2 voies), mise en sécurité (passages sous terrains) et déviation de Cléry-en-Vexin (au Nord du hameau des Tavernes).

Ce projet va engendrer d'importantes modifications dans la pratique du territoire de nombreux usagers :

- automobilistes,
- agriculteurs,
- promeneurs (à pied, vélo, cheval…)

Pour la commune de Cléry-en-Vexin, la déviation du hameau des Tavernes soulagera fortement le hameau de la circulation automobile. La requalification de la traversée devrait être l'un des projets de la commune.

Les changements induits dans le paysage des communes, les pratiques du territoire… seront reprises et détaillées dans le tome 2 des chartes paysagères.

Pour plus d'information se référer au document « Mise en sécurité de la RN14 entre la Villeneuve St Martin et Magny-en-Vexin », les engagements (Région Ile-de-France, DDE du Val d'Oise, le conseil général du Val d'Oise).

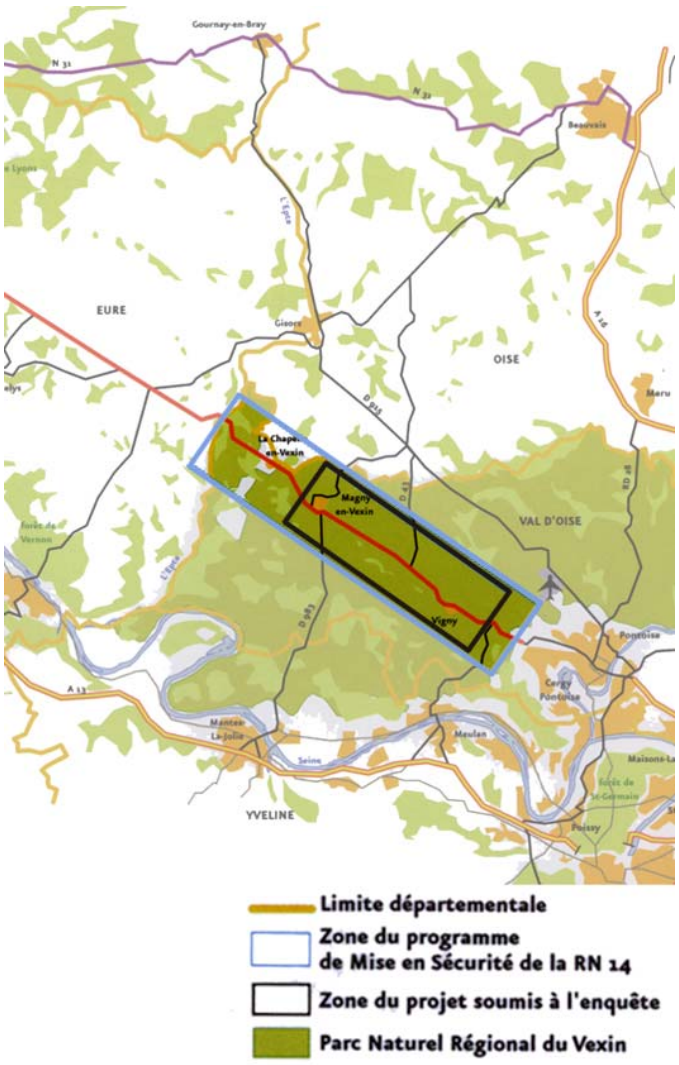

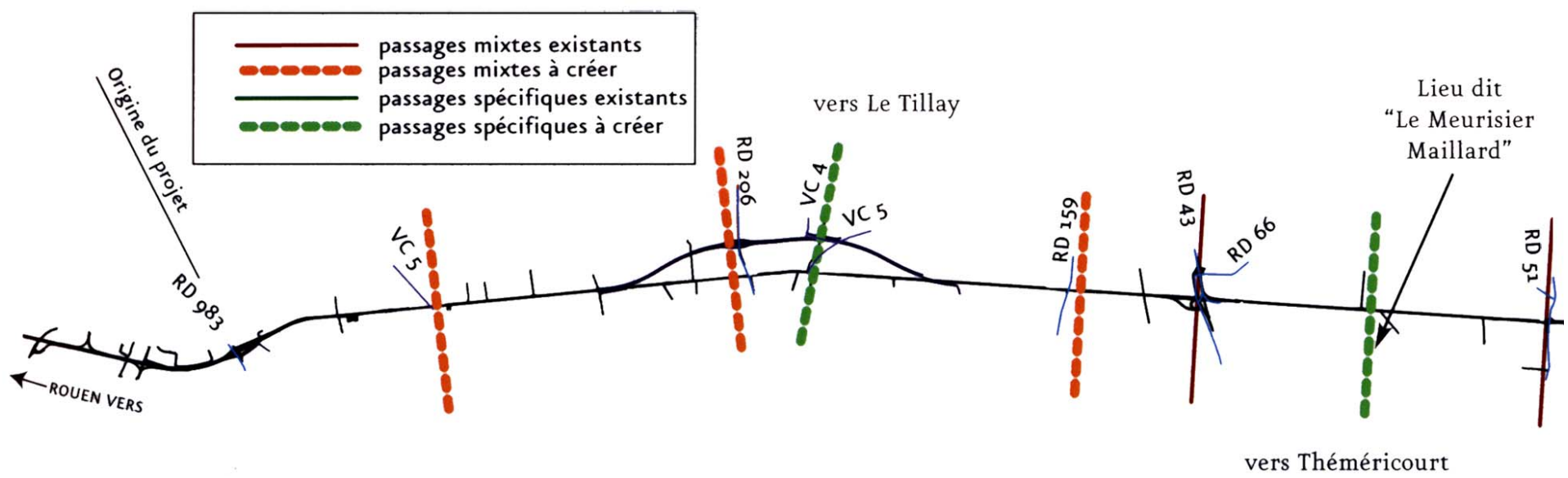

Projet de rétablissement des continuités

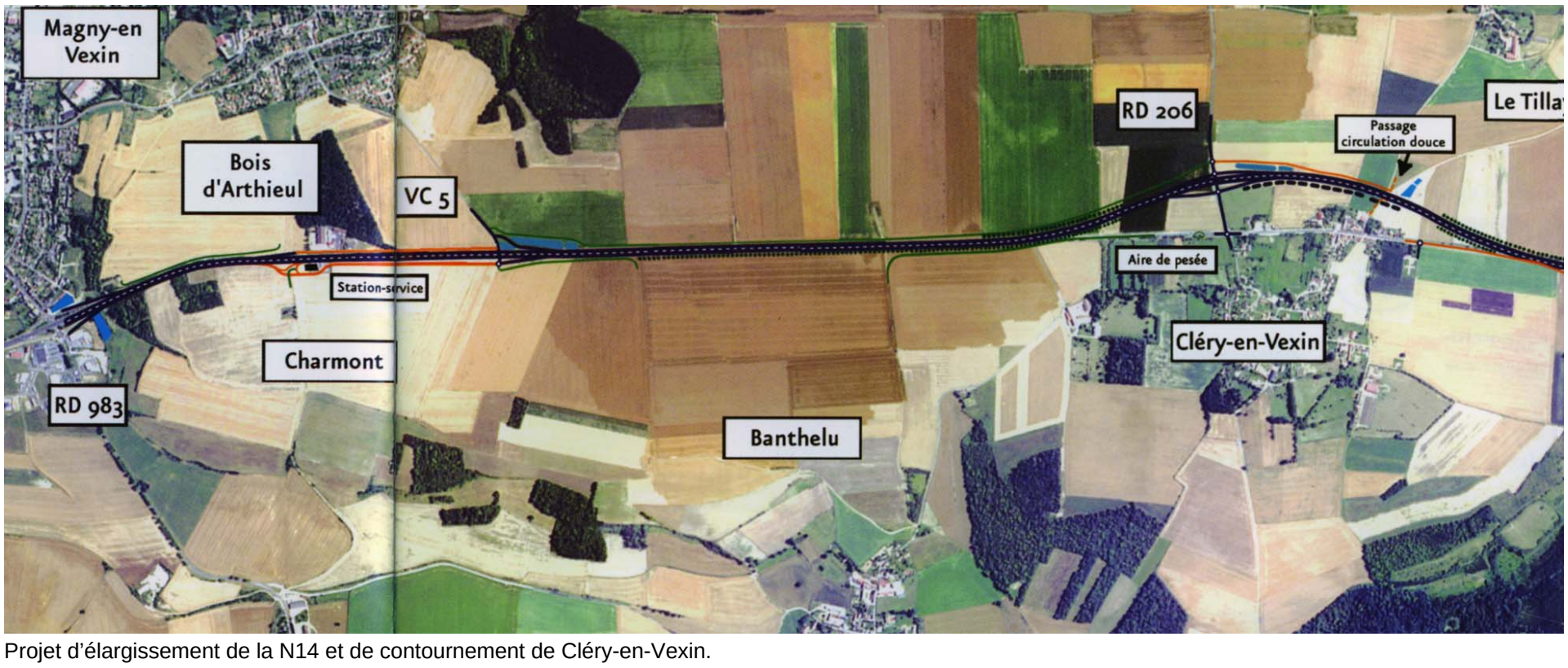

Projet d'élargissement de la N14 et de contournement de Cléry-en-Vexin.

Image de synthèse : simulation de l'élargissement à 2 X 2 voies de la N14

Image de synthèse : simulation d'un passage sous terrain

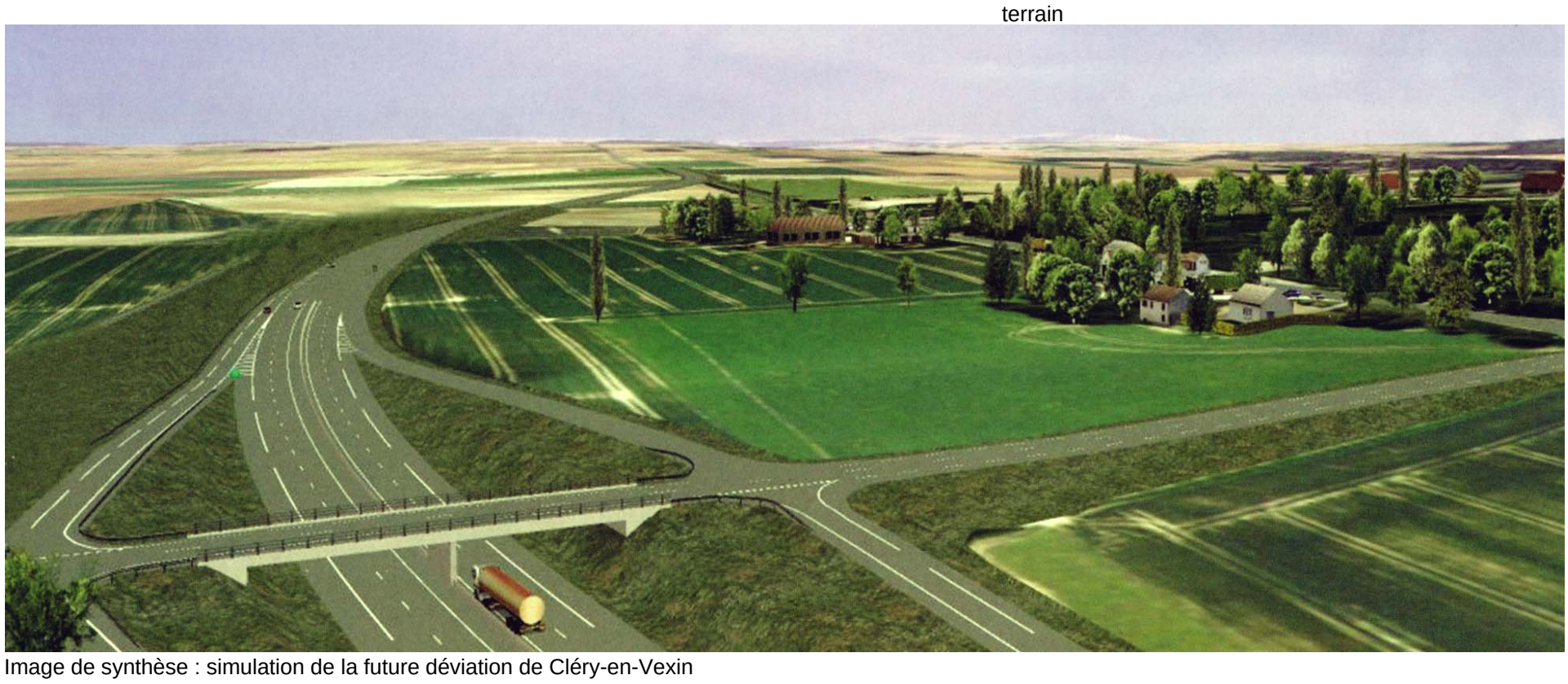

Image de synthèse : simulation de la future déviation de Cléry-en-Vexin

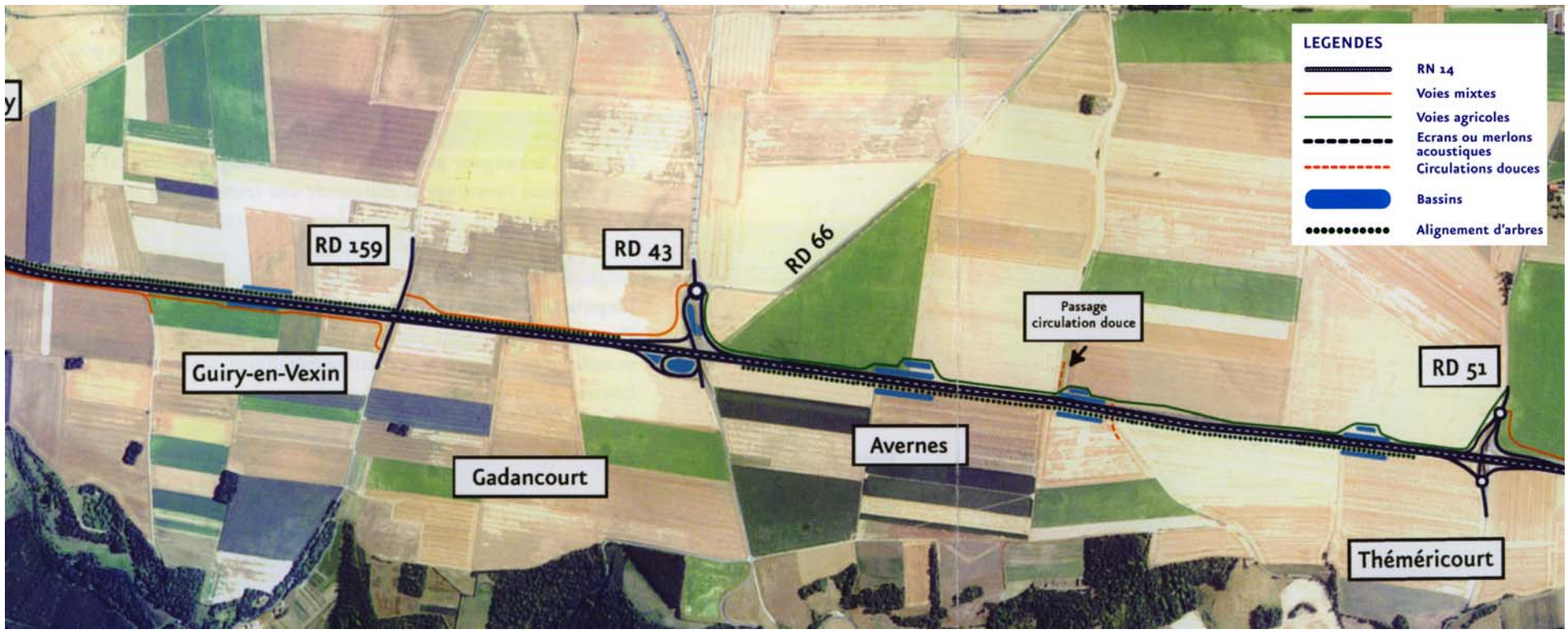

2.1 LE RELIEF

Les buttes et les vallées ont été des sites privilégiés d'implantation des villages alors que le plateau du Vexin a accueilli de grands domaines agricoles.

Ce site est composé de trois entités topographiques :

Les buttes

Les buttes de Cléry (cote 179 m NGF) et d'Arthies (cote 200 m NGF) au sud de la commune de Wy-dit-Joli-Village se détachent nettement du paysage. La butte de Cléry est isolée et accueille sur son sommet le village de Cléry-en-Vexin et sur sa pente le hameau des Tavernes. Les buttes d'Arthies sont composées d'une succession de trois buttes. Le hameau d'Enfer ainsi que le domaine d'Hazeville (commune de Wy-dit-Joli-Village) sont localisés au pied de l'une d'elles.

Les vallées

Deux petites vallées, de même toponyme « La Vallée », prennent leur source au pied de la butte de Cléry et s'écoulent dans un sens opposé. Leur orientation générale est Nord Ouest - Sud Est.

La vallée orientée vers le nord (vers la vallée de l'Aubette) accueille les villages de Charmont et Banthelu. Dans la vallée orientée vers le sud (vers le Val les Vignes), se sont installés le village de Guiry-en-Vexin ainsi que deux villages situés en rebord du plateau : Wy-dit-Joli-Village et Gadancourt.

Le plateau du Vexin et la « plaine agricole »

Le plateau du Vexin dans la partie située au Nord-Est des vallées présente une inclinaison générale vers la vallée de la Viosne. La partie du plateau située entre les buttes de Cléry et d'Arthies possède un relief plus mouvementé (commune de Wy-dit-Joli-Village). Cette partie relativement plane du territoire est communément appelée « plaine agricole ». Dans sa partie Nord-Ouest le plateau devient plan et est entaillé par les petites vallées.

Aucune implantation villageoise ne s'est faite sur le plateau, seuls des domaines et des fermes isolées occupent ce vaste territoire :

- Le Tillay, localisé sur la commune de Cléry-en-Vexin, est un grand domaine agricole accompagné de quelques maisons,
- Le Plessis-le-Veneur, localisé sur la commune de Banthelu, est une ferme seigneuriale accompagnée de grands jardins.
- D'autres exploitations agricoles de plus petite envergure occupent le territoire.

Les Buttes boisées d'Arthies et le Domaine d'Hazeville à son pied.

Le hameau du Tillay, isolé sur le plateau agricole

La Vallée et la butte de Cléry vue depuis le Sud-Ouest.

Le village de Banthelu s'inscrit dans la Vallée.

CARTE DU RELIEF (Source : carte IGN 1/25 000ème)

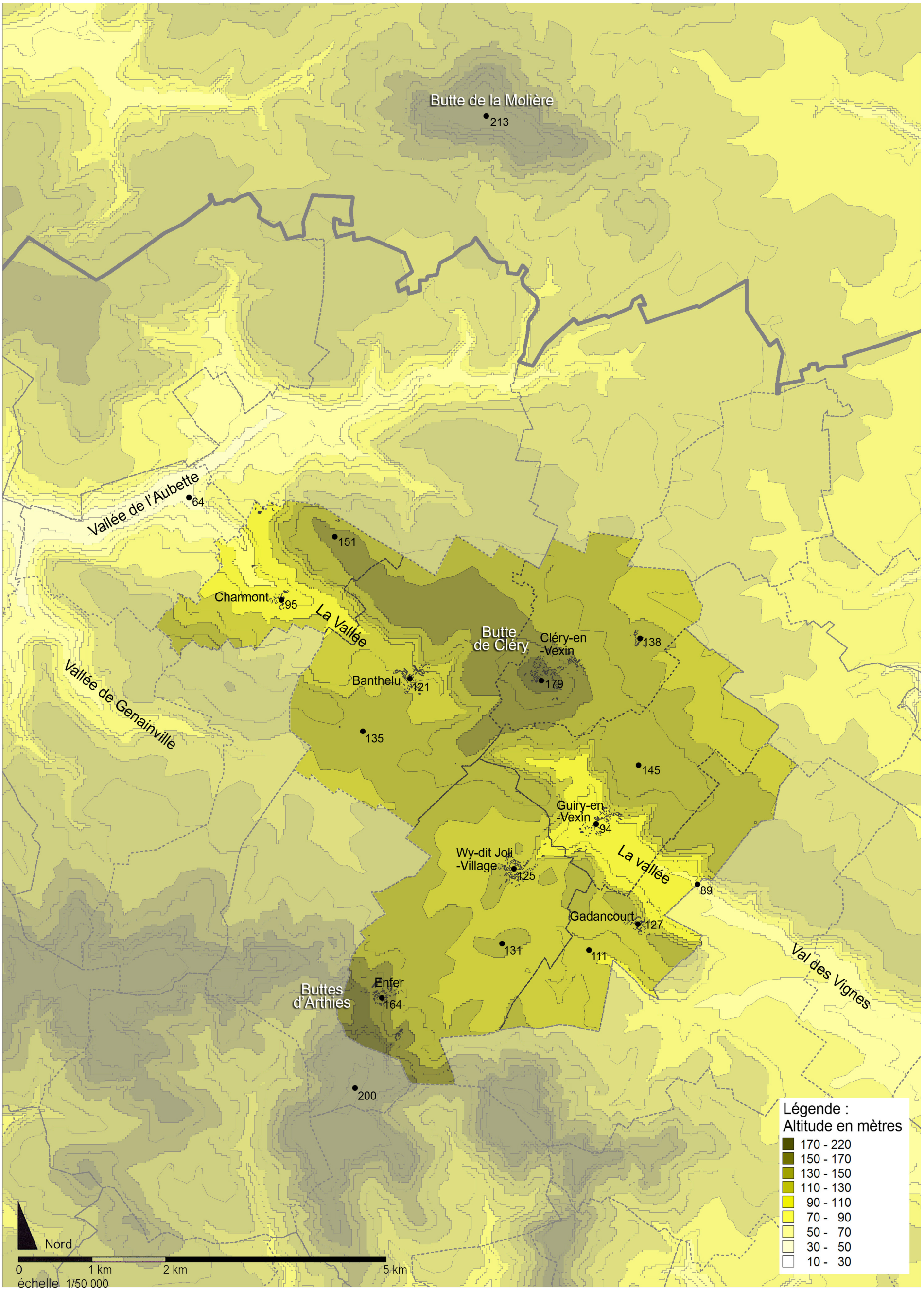

2.2 LE CLIMAT

Le climat est celui de la région parisienne. L'ensoleillement reste donc peu important et la température moyenne annuelle est de 10,4°C (3,2°C en décembre et 18°C en Juillet).
Les vents d'Ouest sont les plus fréquents (Ouest, Nord-Ouest et Sud/Sud-Ouest). Ils peuvent atteindre 20 m/s.

2.3 LA GEOLOGIE
LA GEOLOGIE A CONDITIONNE L'IMPLANTATION HUMAINE

Aux trois unités morphologiques correspondent trois ensembles de couches géologiques.

Les buttes
Les buttes de Cléry et d'Arthies sont constituées par une succession de terrains :

- au sommet des sables de Fontainebleau où l'eau s'infiltre (rose sur la carte ci-contre). Cette zone acceuille une grande partie du bâti,
- en dessous, la couche d'argile (vert sur la carte ci-contre) est imperméable : il se constitue donc une nappe aquifère qui se déverse sous forme d'écoulements diffus ou concentrés. Cela explique la présence des des sources et des mares ainsi que l'occupation de ces terrains par des pâtures.

La « plaine agricole » (communes de Gadancourt et Wy-dit-Joli-Village)
La plaine agricole située entre les reliefs des buttes d'Arthies et les vallées est géologiquement rattachée à la structure des buttes d'Arthies. Les couches géologiques affleurantes sont identiques à celles de la butte de Cléy-en-Vexin mais à une échelle beaucoup plus grande.

Le plateau du Vexin
Le plateau est constitué par une alternance de couches calcaires résistantes. Par endroits, le plateau est recouvert de limon des plateaux (marron clair) :

Les vallées : une structure géologique différenciée
La vallée est creusée dans les sables aquifères de Cuise. Ils reposent eux-mêmes sur une épaisse couche d'argile imperméable (vert clair sur la carte ci-contre). Seule le Val des Vignes (traversée par l'Aubette de Meulan) a le fond de sa vallée recouverte par les alluvions. Cela explique la grande différence d'occupation entre les deux vallées.

EXTRAIT DE CARTE GEOLOGIQUE (Source : carte du BRGM 1/50 000ème)

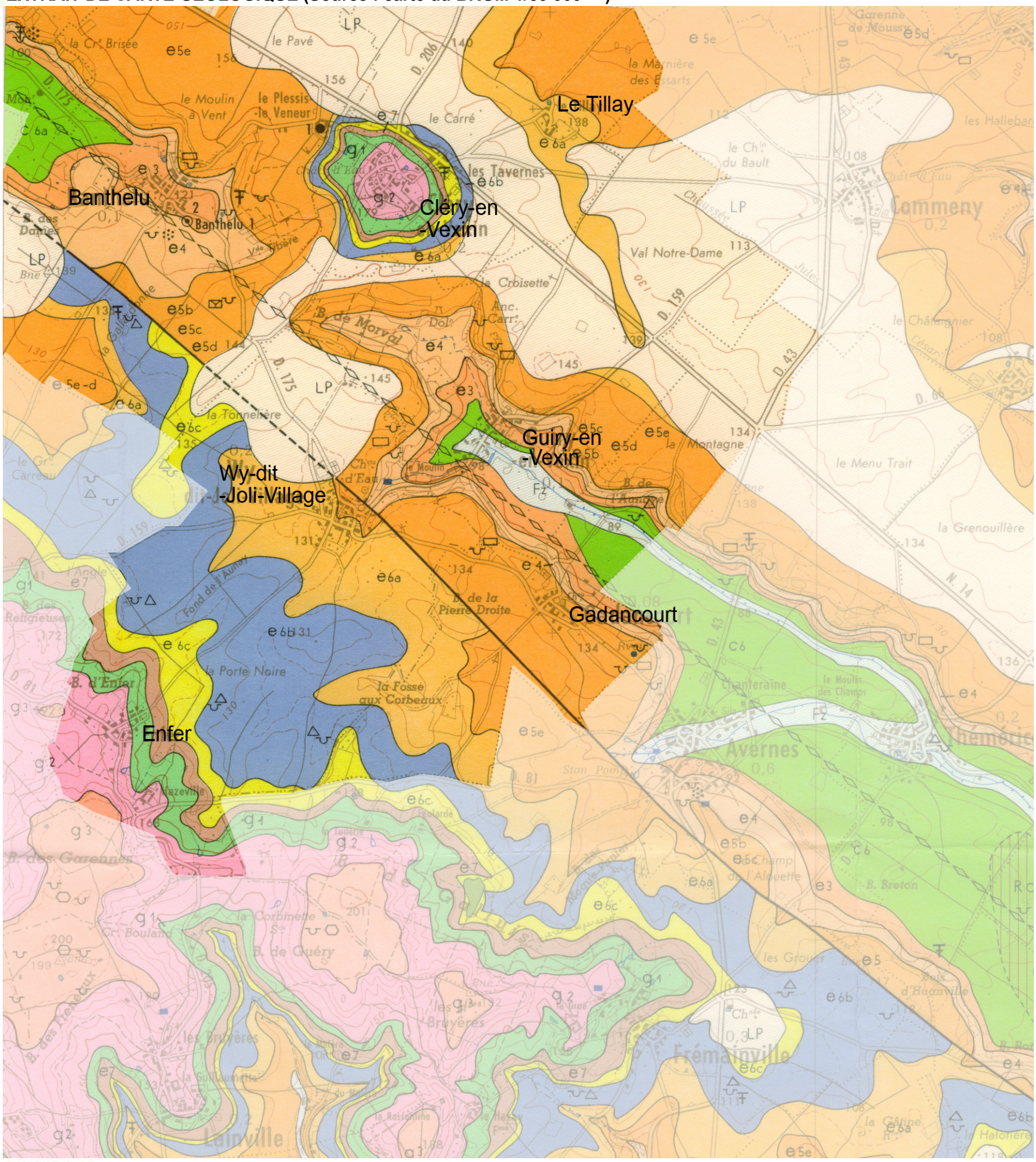

TERRAINS SÉDIMENTAIRES

X Remblais	Fz Alluvions modern	LP Limon des plateaux	g2 Stampien	e6c Bartonien Sables de Cresnes et de Monceau	e5 e d c b a Lutétien e. Marnes et Caillasses Calcaires à Cérithes l. Zone à *Orbitolites complanatus* c. Zone à Oursins b. Zone à *Nummulites laevigatus* a. Zone à deux *Nummulites* (manque sur la feuille)	e3 Yprésien inférieur (Sparnacien)	C6 Campanien
E Eboulis	Fy Alluvions ancienn Terrasse de 25 n	P Pliocène (?) de Puiseux	g1 Sannoisien	e6b Bartonien Calcaire de St Ouen Horizon de Mortefontaine Calcaire de Ducy		e1 Montien	C5 Santonien
U Tuf à végétaux et mollusques (Seraincourt)	Fx Alluvions ancienn Terrasse de 50 n	g3 Aquitanien	e7 Ludien	e6a Bartonien Horizon d'Ecouen-Ezanville Horizon d'Auvers-Beauchamp	e4 Yprésien supérieur (cuisie	Rd Argile à silex	

2.4 L'HYDROGRAPHIE

L'hydrographie est très liée à la morphologie du site ainsi qu'à la géologie.

Le territoire étudié, situé au point de jonction de trois entités géographiques (le plateau agricole et les deux vallées), est composé de trois bassins versants :

- le bassin versant de la Viosne,
- le bassin versant de l'Aubette de Meulan, qui concerne les villages de Wy-dit-Joli-Village, Guiry-en-Vexin et Gadancourt,
- le bassin versant de l'Aubette de Magny, auquel sont rattachés les villages de Charmont et Banthelu.

Le point de partage des eaux est le point le plus haut de la butte de Cléry-en-Vexin. Ce village est donc concerné par les trois bassins versants.

Charmont et Banthelu sont situés dans une vallée secondaire de la vallée de l'Aubette de Magny, où coule le ru du Lavoir par intermittence. Par contre, Guiry, Wy et Gadancourt sont implantés dans la vallée de l'Aubette de Meulan, traversée par une vraie rivière : l'Aubette. L'ambiance est donc bien différente dans les deux vallées : l'une est plutôt sèche, alors que l'autre est vraiment humide (présence de plusieurs sources, de zones humides…)

Si l'eau est bien présente dans la plupart des communes et a joué dans le passé un rôle important, celle-ci a souvent disparue du paysage villageois : comblement des mares, canalisation des rus, disparition des fontaines et lavoirs, moulin en ruine…
La source de la Fontaine Saint-Romain, située sur Wy, fait exception : elle a traversé les temps et a fortement marquée l'histoire du village. Elle alimente en eau potable une dizaine de communes et chaque année une procession célèbre le Saint.

Le château d'eau de Cléry est situé au point de partage des eaux entre les trois bassins versants.

La source de la fontaine Saint-Romain alimente en eau potable une dizaine de communes limitrophes.

L'Aubette de Meulan est accompagnée d'une ripisylve marquant fortement le paysage du fond de vallée.

L'Aubette de Meulan au niveau du golf de Gadancourt.

Hydrographie et bassins versants

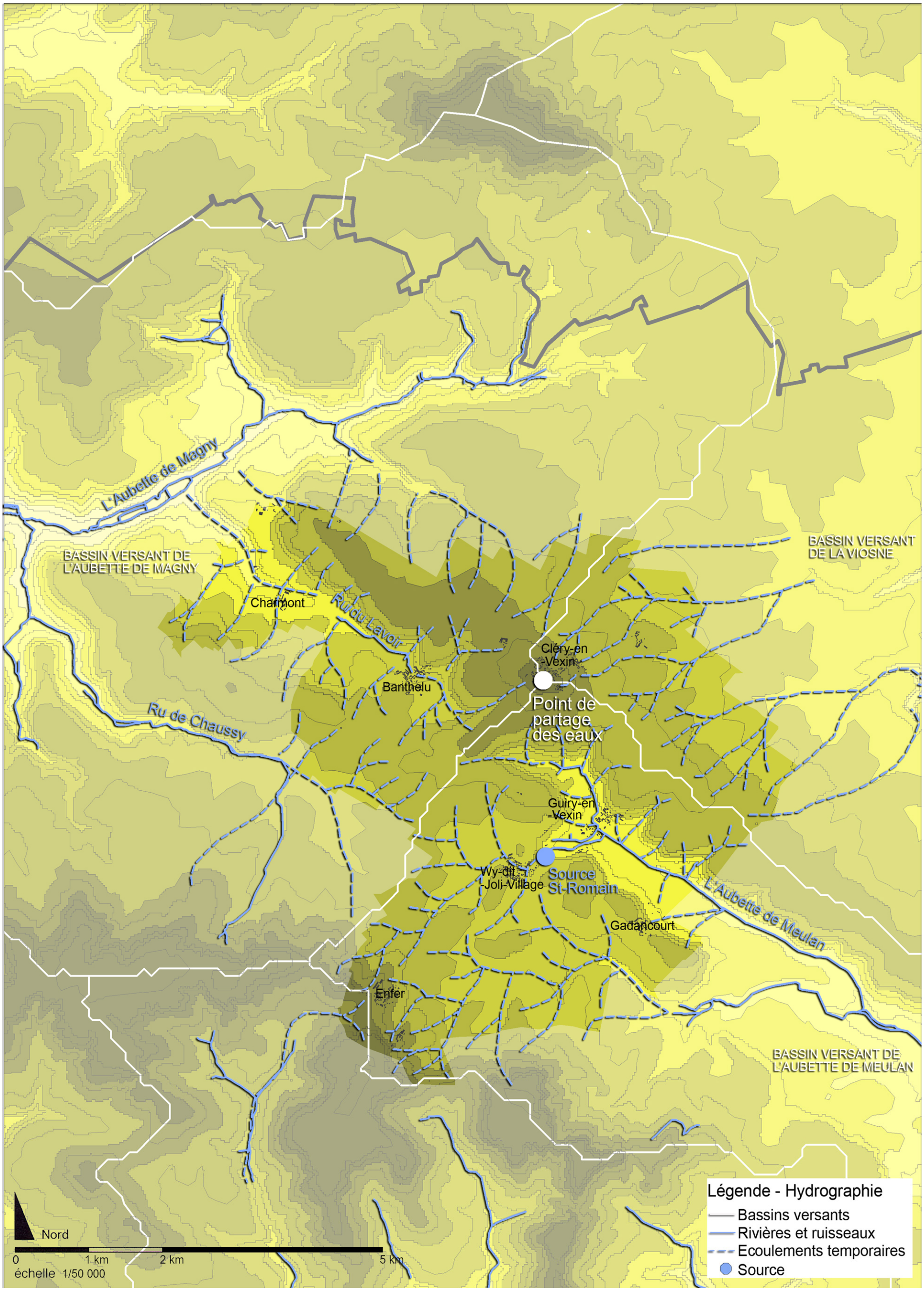

2.5 LA TRAME VEGETALE

La couverture végétale est liée à la morphologie du site.
Elle est donc relativement variée sur le territoire étudié, qui couvre plusieurs entités géographiques :

- les buttes d'Arthies, recouvertes sur la quasi-totalité de leur surface de forêts, constituent au sud du territoire une forte limite boisée. Les hameaux d'Enfer et d'Hazeville s'adossent à ce massif.

- les plateaux sont occupés par de vastes étendues agricoles, ponctuées ça et là par de simples bosquets ou « remises » ou par de petits boisements. Ces boisements ont un fort impact visuel dans le paysage et constituent aussi des lieux de refuge pour la faune.Le remembrement ainsi que la monoculture ont conduit à regrouper les parcelles, et éliminer des haies et des arbres isolés.

- les fonds de vallées sont caractérisés par des zones humides, des pâtures et de petites parcelles agricoles. Les coteaux sont par contre souvent boisés, à cause du fort relief et de la pauvreté des sols.
  Cette caractéristique est moins marquée dans la vallée du ru du Lavoir (communes de Charmont et Banthelu) : le ru y coule par intermittence, le fond de vallée est beaucoup moins humide et la vallée est fortement assymétrique (un coteau abrupt boisé et un coteau doux cultivé).

Les villages sont souvent entourés de pâtures, jardins et potagers, vergers, petits bosquets et haies, qui participent aussi à la diversification paysagère du territoire.

Plantations d'alignements accompagnant la RN14

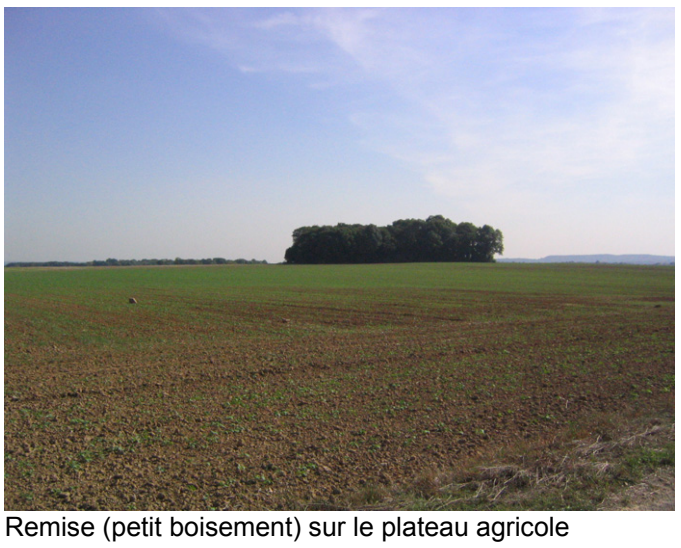
Remise (petit boisement) sur le plateau agricole

Peupleraie dans la vallée de l'Aubette de Meulan

Gangue végétale ceinturant le hameau d'Enfer et prolongée par les bois des buttes d'Arthies

La trame végétale

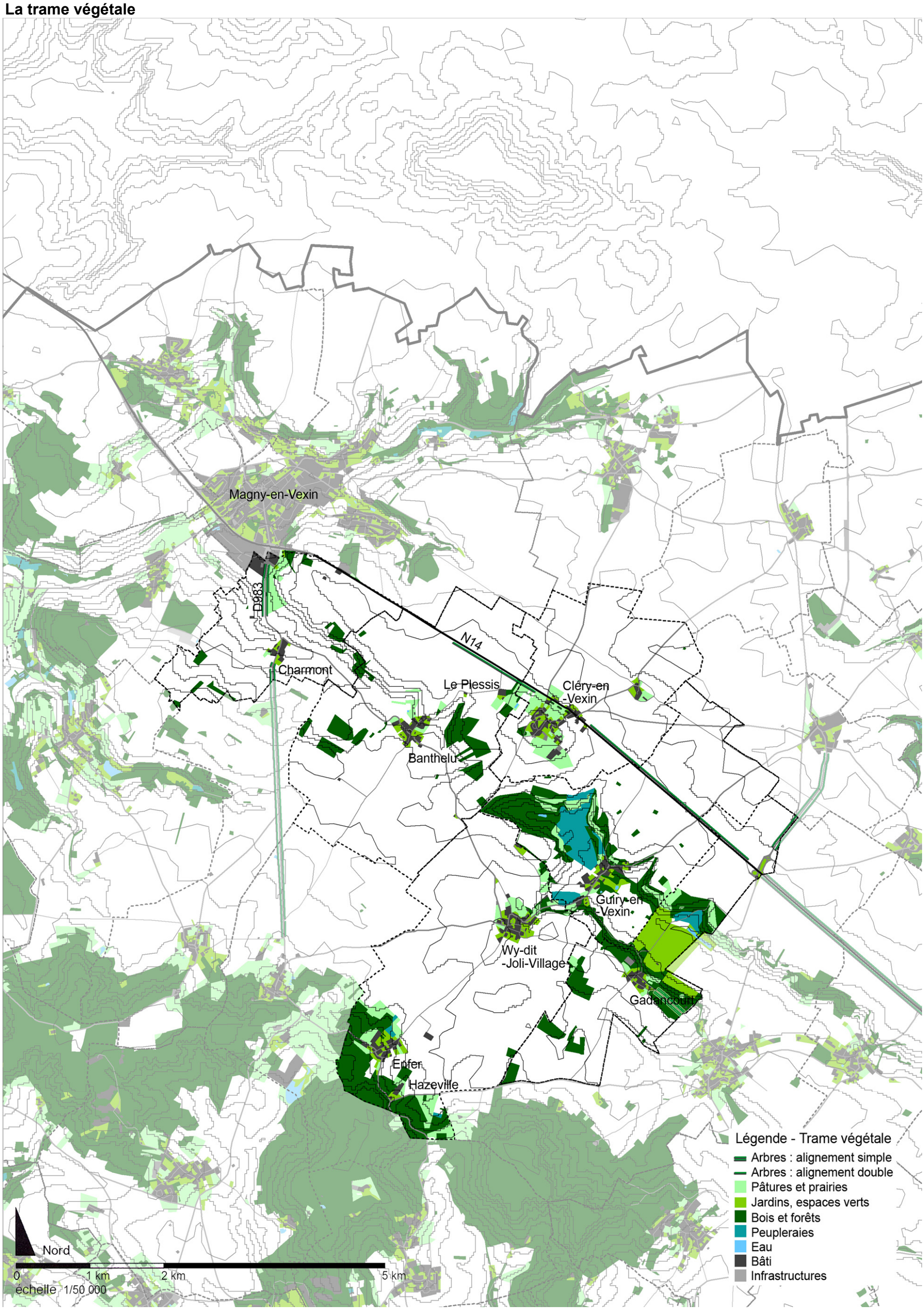

2.6 L'AGRICULTURE

Les grandes cultures
Elles occupent l'essentiel du territoire. Les principales cultures sont :
- blé,
- maïs,
- betteraves
- petit pois
- colza…

Certaines exploitations agricoles sont exclusivement spécialisés dans les grandes cultures, appelées communément « polyculture ». D'autres ont développées des spécialités en complément (ou parallèle) des grandes cultures :
- élevage de bovins ou d'ovins,
- élevage de volailles ou de poules pondeuses,
- lombriculture,
- sylviculture et peupleraies…

Les exploitations agricoles ont des tailles variant de 40 à 240 hectares. Certaines sont encore dans les bâtiments de fermes anciens accompagnés de hangars modernes, d'autres se sont délocalisées en périphérie des villages ou hameaux dans des installations crées de toutes pièces.

Pâtures et prairies
Les pâtures sont localisées en grande partie autour des centres villageois et des hameaux. Ils sont utilisés pour l'élevage de bovins.
Quelques pâtures sont aussi utilisées par des chevaux mais au titre de loisir. Seul les pâtures du village de Gadancourt sont utilisées à des fins professionnelles par le Cercle Hippique.

Pâtures à chevaux (Gadancourt)

Pâtures à bovins à l'entrée d'Enfer

Grande culture dans la vallée du ru du Lavoir. Le paysage est encore fortement marqué par les anciennes haies bocagères.

Grande culture sur le plateau agricole (entre les buttes d'Arthies et la vallée du ru du Lavoir). Le paysage s'étend à perte de vue et les repères sont rares.

Agriculture

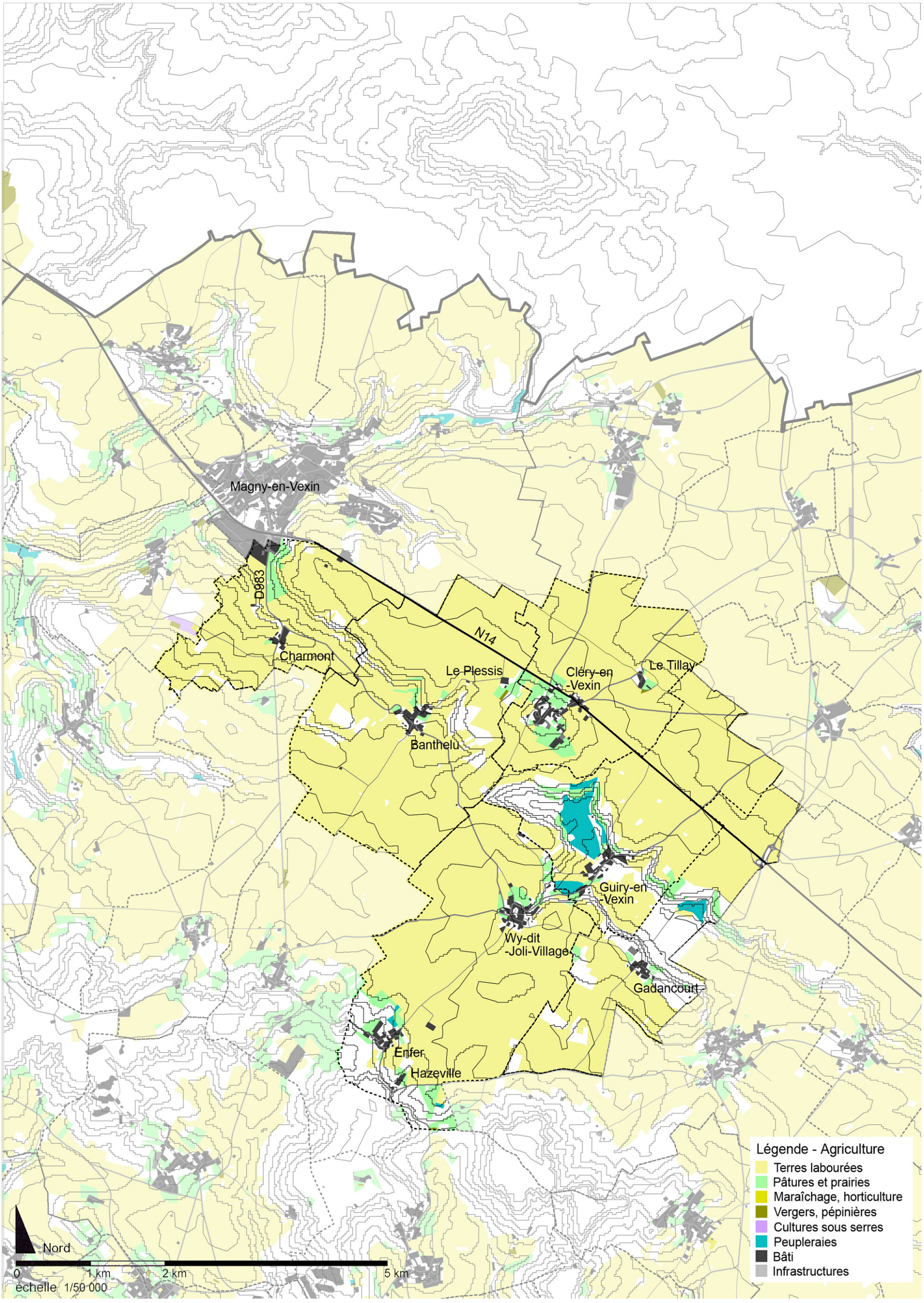

2.7 LES PROTECTIONS REGLEMENTAIRES ET LES INVENTAIRES

La faune, la flore et les milieux naturels ont depuis longtemps été étudié avec plus ou moins en détail selon les communes, sur le territoire du Parc Naturel régional du Vexin Français (à ce sujet nous invitions le lecteur à consulter la première publication du PNR Courier scientifique du parc naturel régional du Vexin Français).

Au vu de la richesse de certains milieux, des inventaires ont été dressés. Il s'agit par exemple d'inventaires à caractère scientifique comme les **périmètres ZNIEFF** qui localise les zones de reproduction d'oiseaux remarquables pour l'Ile-de-France, la présence de plantes ou animaux protégés… **Les périmètres Natura 2000** définissent des espaces relativement bien préservés, suite à des pratiques humaines (fréquemment des pratiques de fauche ou de pâturage extensif dans le département) plus ou moins traditionnelles, où se maintiennent des milieux et des espèces remarquables à l'échelle européenne. Sur le territoire des chartes pluricommunales, **aucun périmètre Natura 2000** n'a été définit. Ces différents périmètres, s'il existe sur la commune concernée, sont reportés dans la carte jointe.

Enfin, suite aux prospections menées par le bureau d'étude Biotope en tout début de printemps, certains secteurs bien conservés et présentant une végétation intéressante, ont été indiqués par la mention « milieux naturels potentiellement intéressant ». Ce dernier zonage a plus particulièrement pour but de signaler que ces zones peuvent présenter des enjeux pour la faune ou la flore locale, et qu'elles nécessiteraient des inventaires plus poussés à une période plus favorable (printemps pour les plantes à fleurs, mi-printemps pour les oiseaux nicheurs, fin d'été pour des insectes comme les criquets et sauterelles par exemple).

Les protections réglementaires et les inventaires

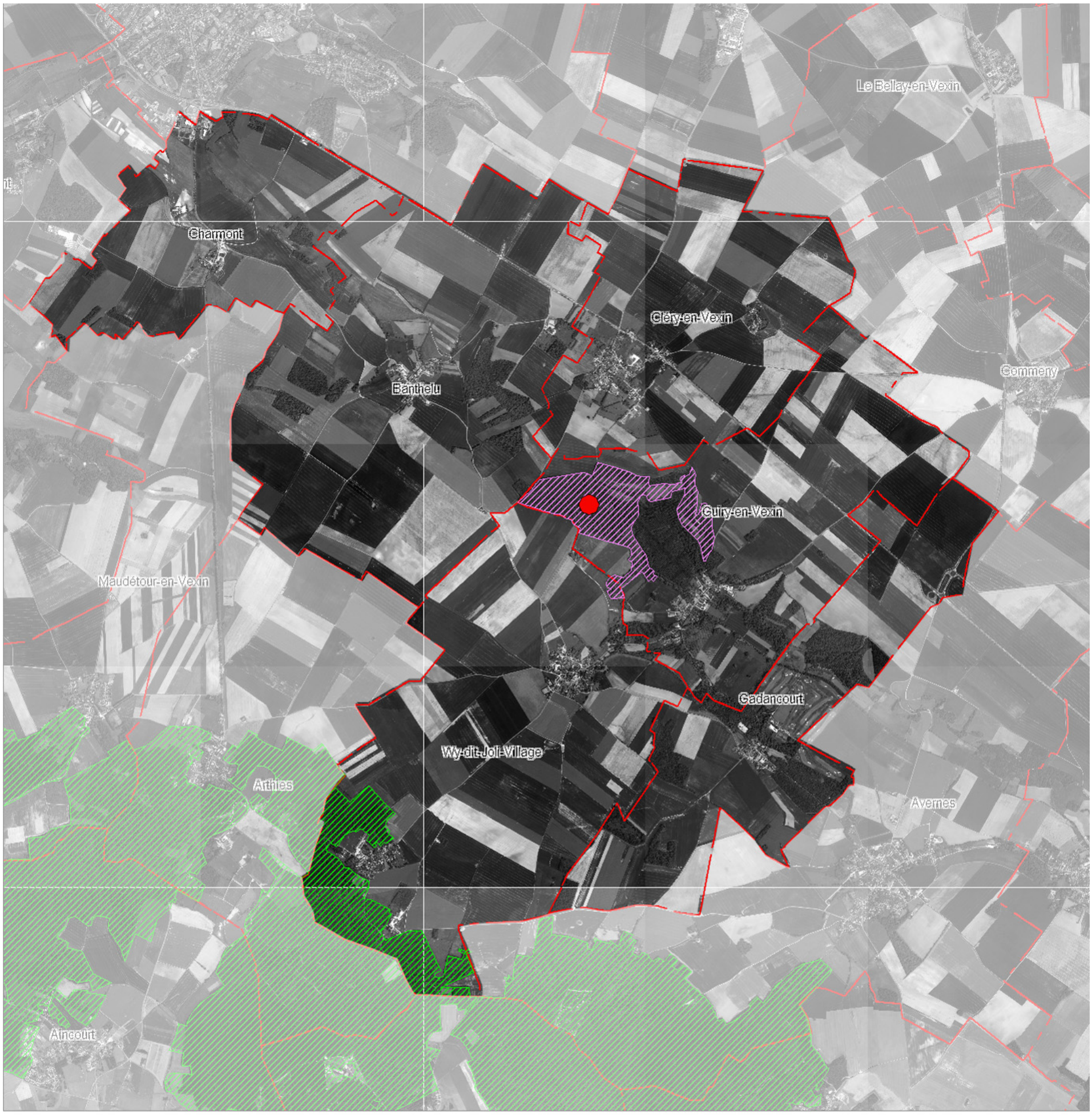

3.1 INSCRIPTION DU VILLAGE DANS LE SITE

Le village de Wy est constitué :

- du centre bourg implanté en rebord de plateau et dans le fond de la « Fontaine de Guiry » rejoignant la vallée de l'Aubette de Meulan. Il est compris entre les cotes 120 et 130 NGF.
- de l'écart « Les Vignes », localisé au Nord du village sur un point haut (145 NGF) et sur la limite communale,
- du hameau d'Enfer, situé à 2 km du centre bourg au Sud-Ouest, installé sur les coteaux Nord des buttes d'Arthies (190 à 140 NGF),
- du domaine d'Hazeville, localisé à proximité d'Enfer, également implanté sur les

Ecart « Les Vignes » localisé au Nord du bourg.

Vue depuis le chemin vicinal n°4 en venant de Gadancourt.

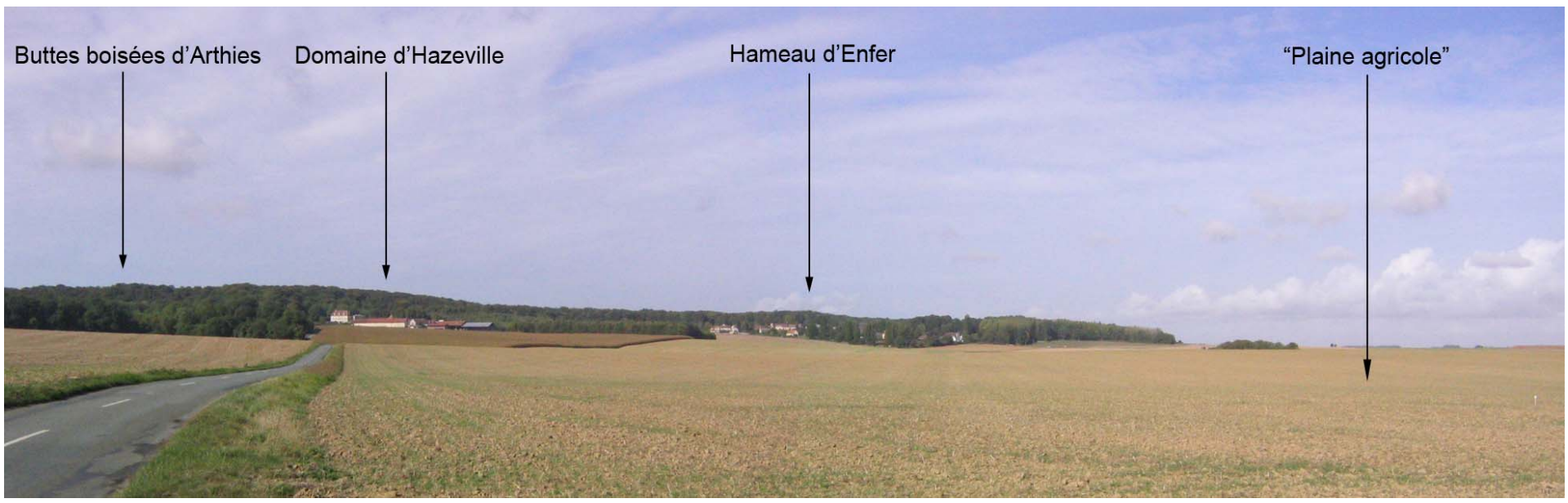

Vue depuis la route départementale 81 en venant d'Avernes.

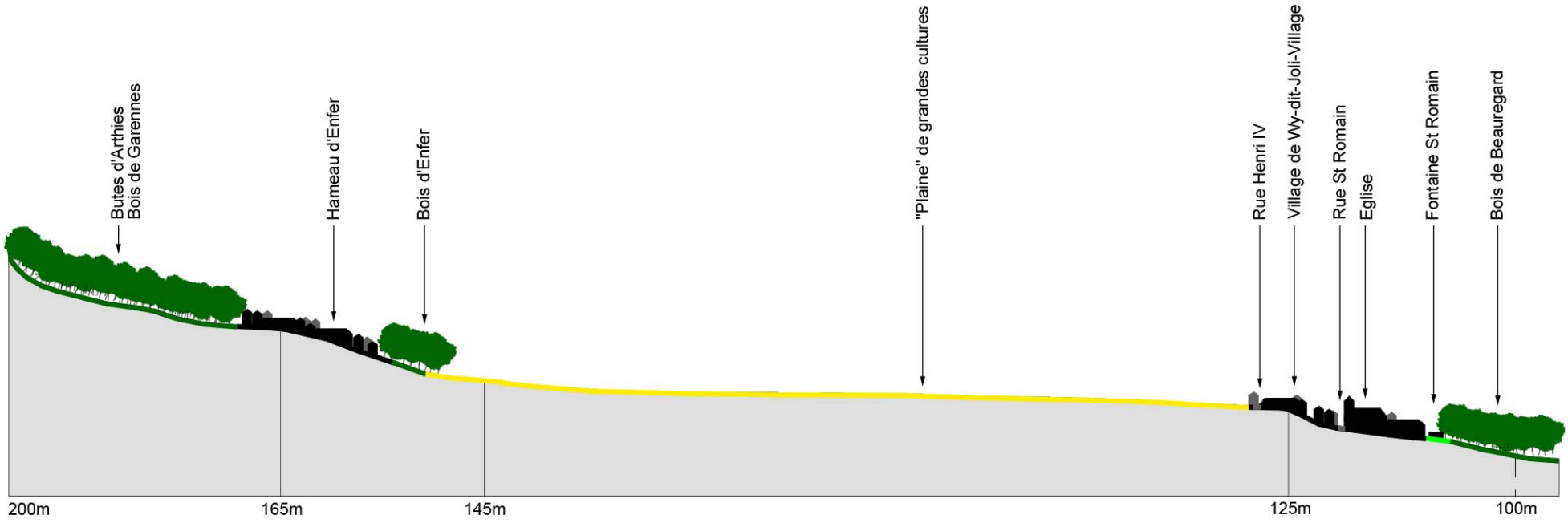

Coupe sur Wy-dit-joli-village (longueur x 1 - hauteur x 5) - Echelle : 1/15.000

Inscription du village dans le site

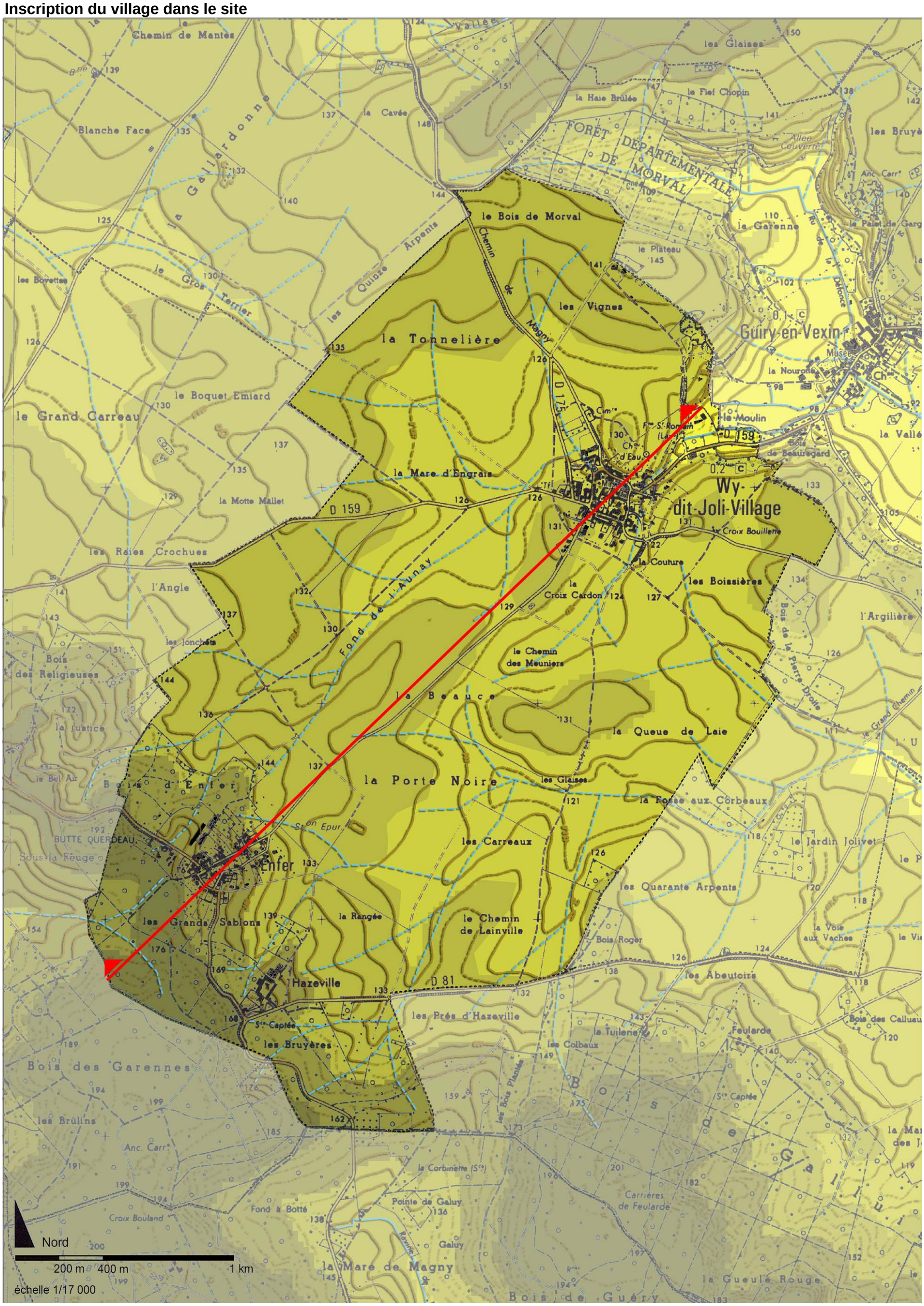

3.2 LE PAYSAGE COMMUNAL

3.2.1 Evolution du paysage communal : centre bourg, écart « les Vignes »

Début du XX^{ème} siècle – Années 1900
(Incertitude concernant les pâtures, haies non relevées)

Au début du siècle, le bourg apparaît comme un îlot très vert, rattaché au fond de la « Fontaine de Guiry ». En effet, sa structure urbaine en boucle dégage un cœur, occupé principalement par des jardins et potagers. Il est entouré à sa périphérie d'une ceinture de jardins, puis de pâtures et prairies, qui se prolongent vers le fond de la « Fontaine de Guiry » et vers l'écart « les Vignes ».
Quelques vergers et/ou prés-vergers sont présents au Nord du village.

Milieu du XX^{ème} siècle – Années 1960

Le village est toujours entouré d'une ceinture verte, qui s'est étendue depuis le début du siècle. En effet, les prairies et pâtures se sont développées (sauf erreur d'interprétation de la carte de 1901) à l'est du village, sur les versants du fond de la « Fontaine de Guiry ». Elles étaient entourées de façon discontinue de haies arbustives.
Simultanément, certains espaces se sont boisés : coteaux de la vallée de L'Aubette et fond de la Fontaine de Guiry, entre la fontaine St-Romain et le moulin.
Les parcelles de verger du début du siècle ont pour la plupart disparu, tandis que de nouvelles ont été plantées, à deux entrées du village. Les vergers étaient plantés de pommiers alors que des poiriers se trouvaient isolés de place en place.

Début du XXI^{ème} siècle – Années 2000

La ceinture verte qui existait autour du village a beaucoup régressée : elle se limite aujourd'hui surtout aux jardins des habitations et à quelques parcelles de pâtures, notamment dans le fond de la « Fontaine de Guiry ».
Le boisement qui s'était développé dans le fond a perduré et crée maintenant une véritable coupure entre Wy et Guiry, une sorte de porte d'entrée et de délimitation entre les deux villages.
Les parcelles de vergers ont disparu ; il ne reste que ça et là que quelques fruitiers isolés dans des potagers ou jardins.
Le versant de la vallée de l'Aubette reste ouvert et ne s'est pas totalement boisé malgré la tendance qui s'amorçait en 1960.

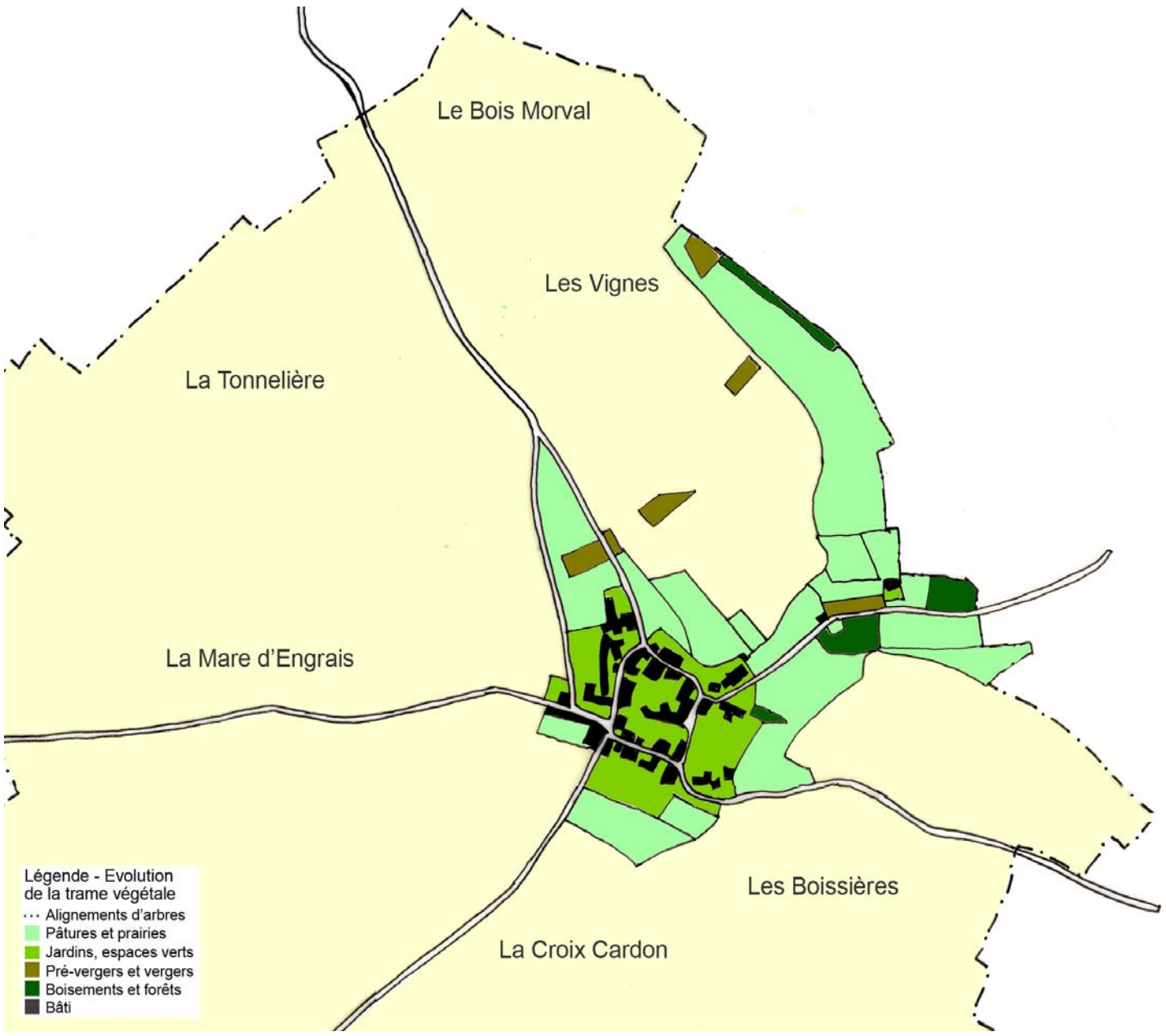

Années 1900
Interprétation de la carte IGN de 1901 au 1/20 000^{e}

Les haies ne figurent pas sur le fond IGN et n'ont donc pas été relevées sur cette carte.

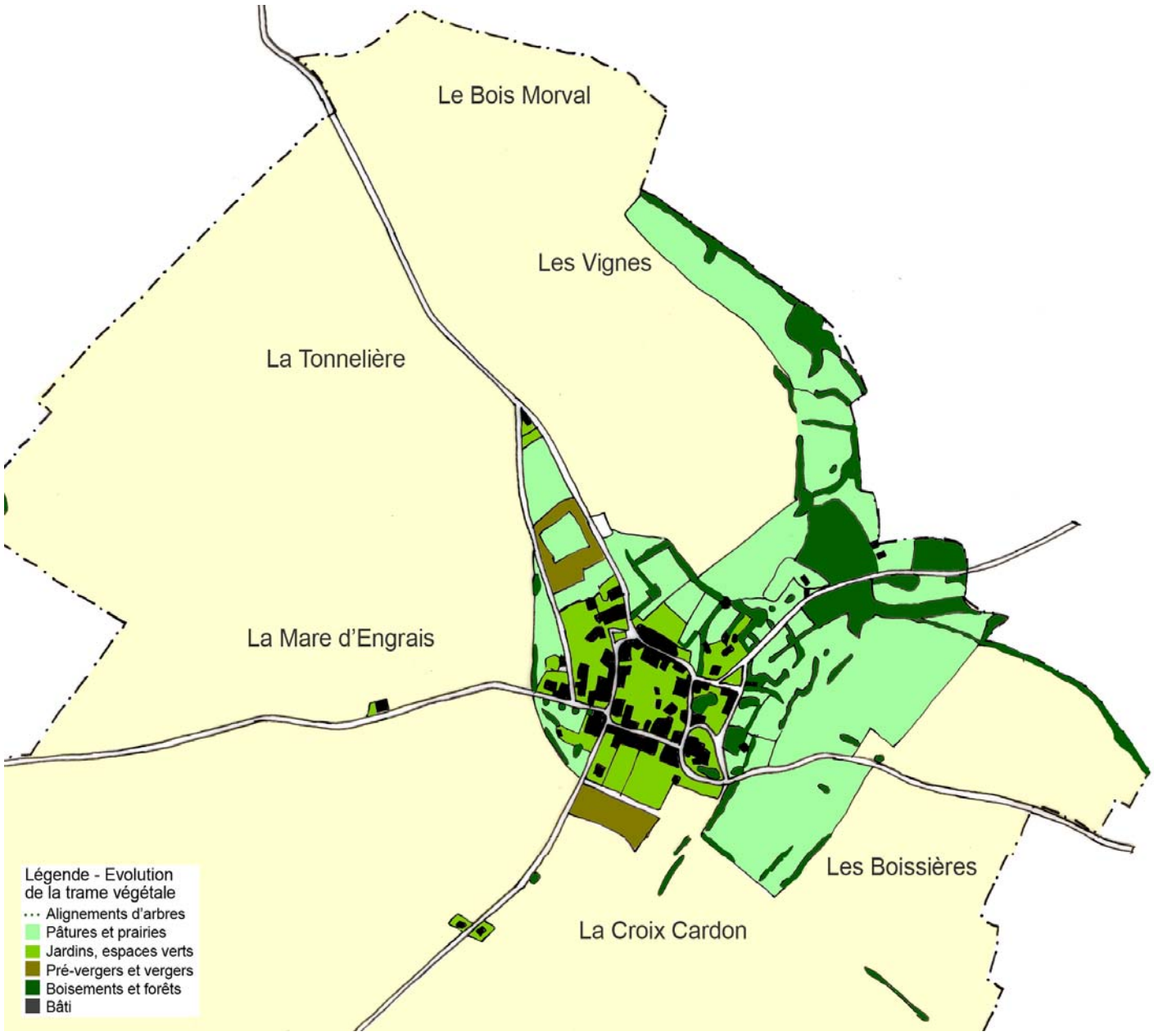

Années 1960
Interprétation de la carte IGN de 1968 au 1/20 000e et de la photo aérienne de 1961

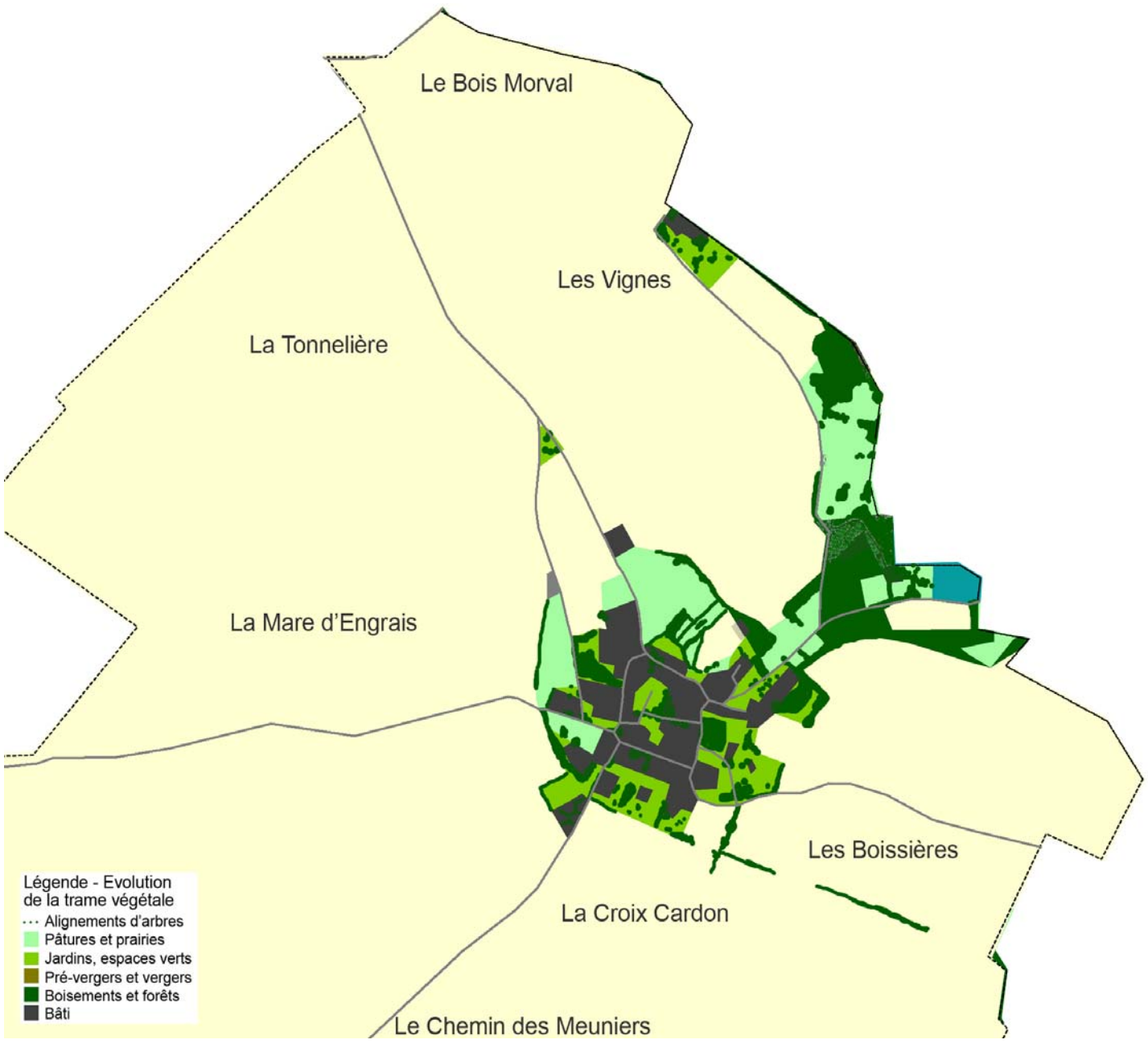

Années 2000
Interprétation de la carte IGN 1/25 000e et de la photo aérienne de 2003

3.2.2 Evolution du paysage communal : hameau d'Enfer, domaine d'Hazeville et « plaine agricole »

Début du XXème siècle – Années 1900
(Incertitude concernant les pâtures, haies non relevées)

Le hameau d'Enfer et le domaine d'Hazeville

Le pied de la butte boisée d'Arthies est occupé par un maillage assez complexe de pâtures et prairies, petits boisements et parcelles de vergers qui se sont développés autour des deux noyaux bâtis d'Enfer et d'Hazeville.

La « plaine agricole », entre les deux pôles bâtis du village

La plaine est occupée par des grandes cultures. Quelques bosquets et haies (visibles en 1960) viennent la ponctuer et rompre l'étendue agricole (visibles en 1960).

Milieu du XXème siècle – Années 1960

Le hameau d'Enfer et le domaine d'Hazeville

Les deux noyaux bâtis restent entourés d'une grande superficie de prairies, pâtures et de vergers. Les parcelles de prairies et de vergers sont assez « mouvantes », comme dans le centre-bourg : certaines ont disparues, d'autres ont été créées ou ont été fragmentées.
Le boisement est assez stable : seule une zone au sud d'Hazeville s'est étendue, au détriment de vergers.

La « plaine agricole », entre les deux pôles bâtis du village

Le paysage de la « plaine agricole » a peu évolué. Il est occupé par les grandes cultures et ponctué de quelques bosquets, haies ou arbres isolés.

Début du XXIème siècle – Années 2000

Le hameau d'Enfer et le domaine d'Hazeville

Les boisements de la butte sont restés stables comme autour du centre-bourg, ils ne se sont quasiment pas développés.
La modification majeure réside dans la disparition totale des parcelles de vergers autrefois très nombreuses dans ce secteur, qui ont cédé la place à des habitations, de la grande culture et parfois des prairies.
Les prairies et pâtures ont elles-mêmes fortement régressées au profit de la grande culture.

La « plaine agricole », entre les deux pôles bâtis du village

Cet espace reste occupé par les grandes cultures. Les bosquets et haies qui existaient encore en 1960 ont quasiment tous disparus avec le remembrement.

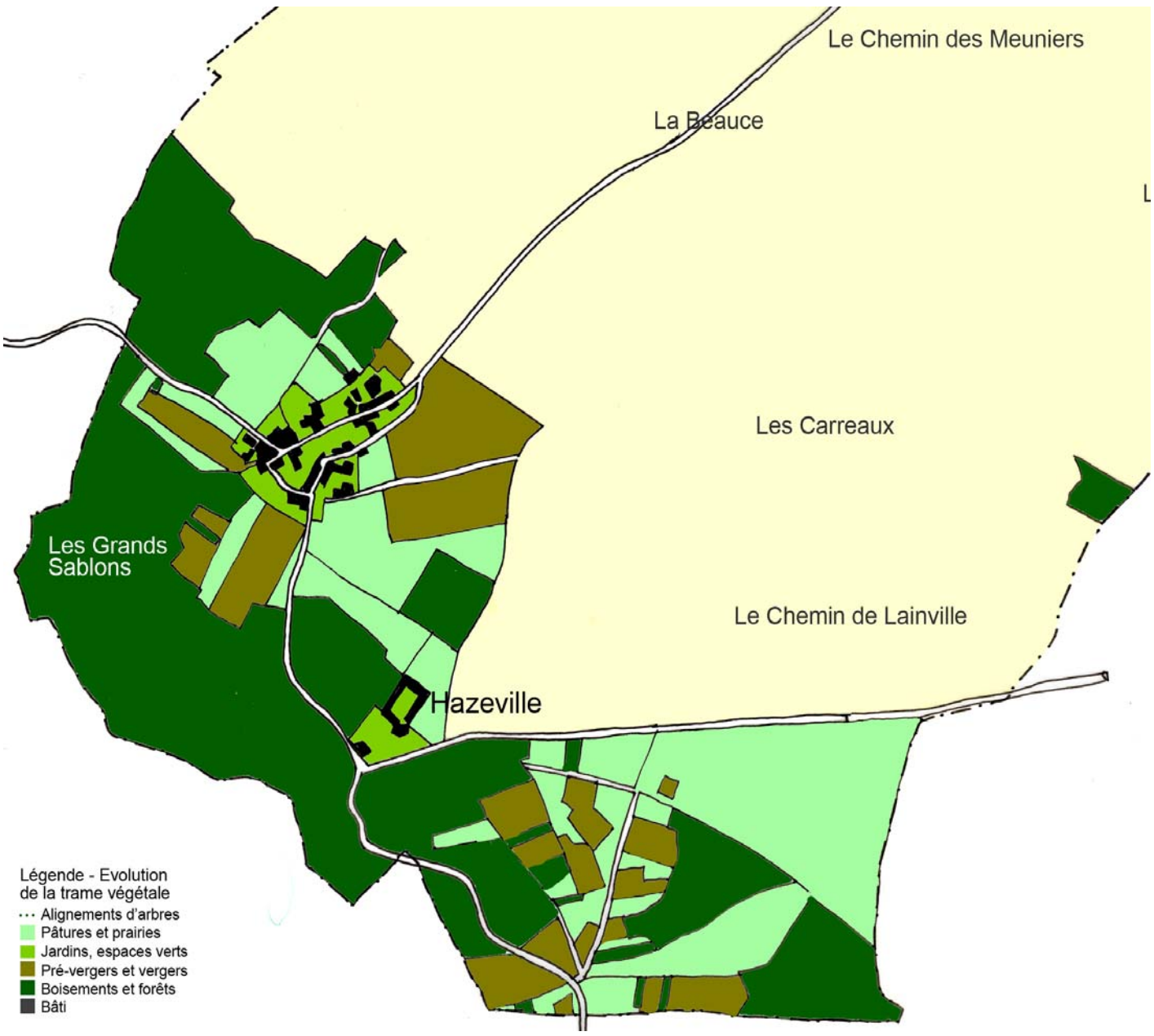

Années 1900
Interprétation de la carte IGN de 1901 au 1/20 000e

Les haies ne figurent pas sur le fond IGN et n'ont donc pas été relevées sur cette carte.

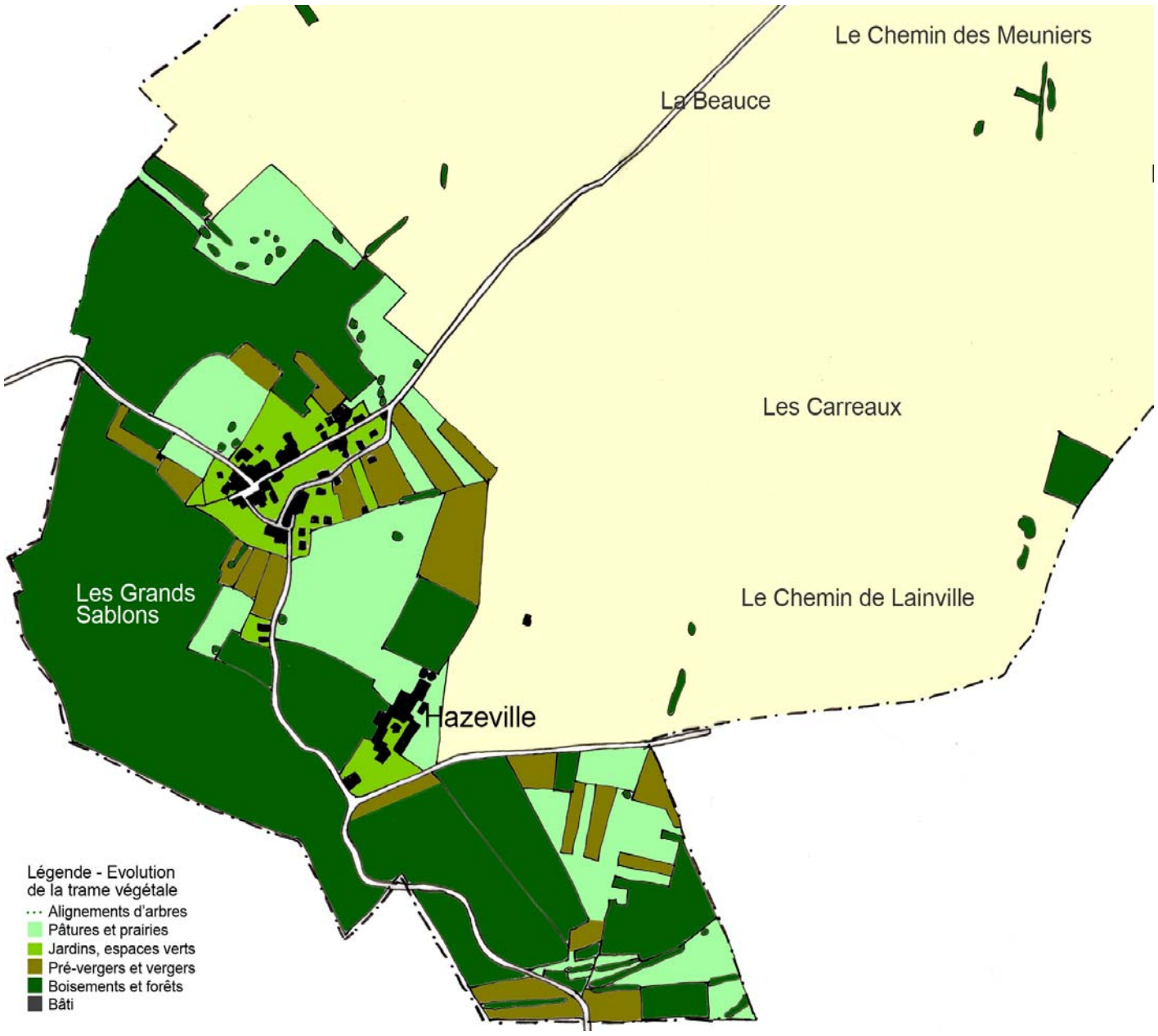

Années 1960
Interprétation de la carte IGN de 1968 au 1/20 000e et de la photo aérienne de 1961

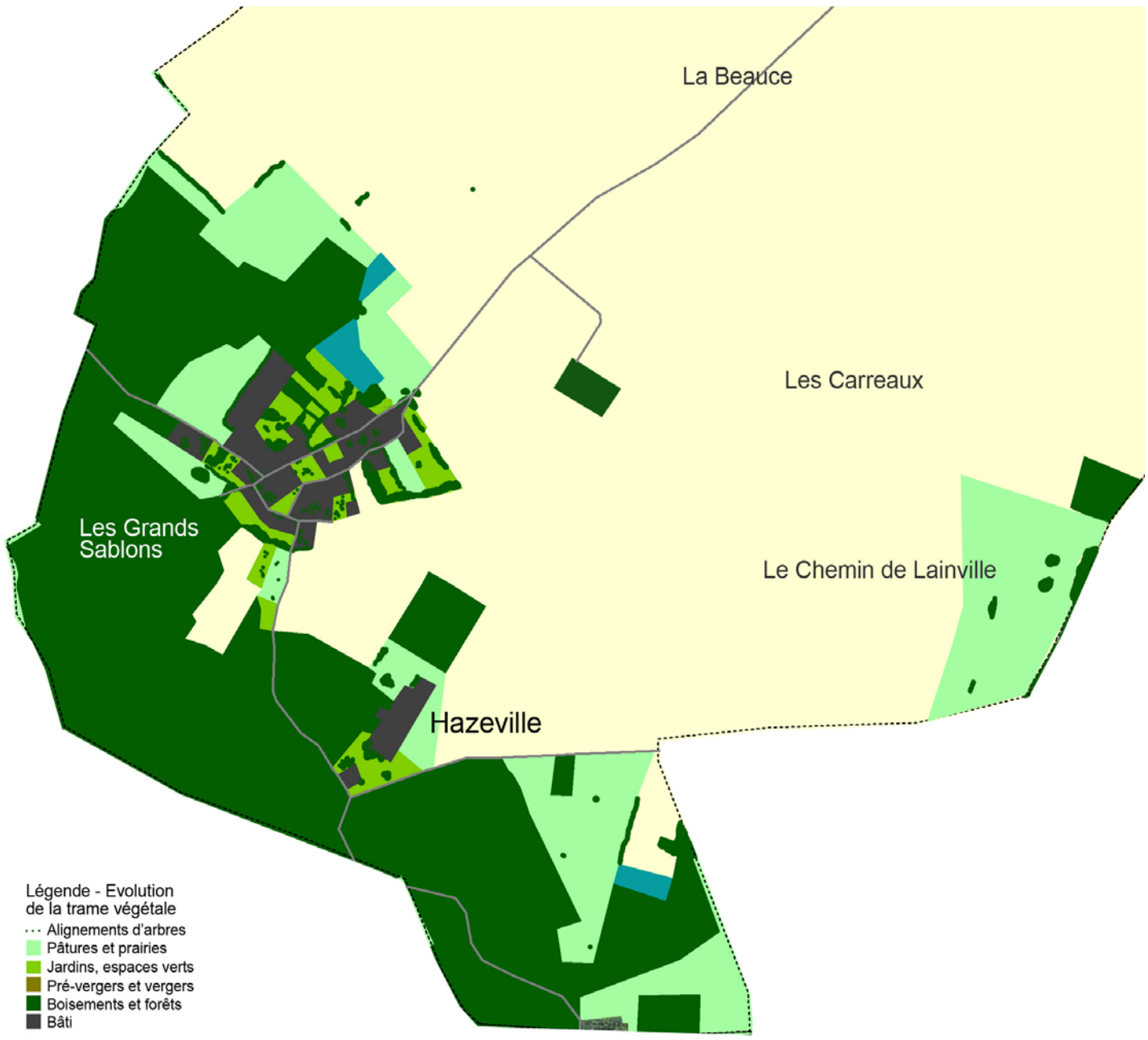

Années 2000
Interprétation de la carte IGN 1/25 000e et de la photo aérienne de 2003

3.2.3 Le paysage communal d'aujourd'hui

Le territoire de la commune recouvre trois entités paysagères bien distinctes :

Les coteaux boisés des buttes d'Arthies
Les hameaux d'Enfer et d'Hazeville s'inscrivent sur la partie basse des coteaux des buttes boisées d'Arthies. Ce paysage est caractérisé par un fort relief recouvert par des boisements : le bois des Garennes occupe l'ensemble de la butte. Les hameaux sont adossés à ce boisement et entourés de pâtures et de jardins.

1. Buttes boisées d'Arthies et hameau d'Hazeville

« La plaine agricole »
La « plaine agricole » de la commune présente un paysage particulier. En effet, le plateau possède des petits rehaussements ou « micro buttes » qui donnent à l'ensemble un effet ondulé. Cette plaine est au nioveau géologique la continuité des buttes d'Arthies.
La présence boisée est aussi une des caractéristiques de ce plateau :
- les boisements des buttes d'Arthies s'étendent à perte de vue,
- des petits bois: Bois Roger, Bois de la Fausse aux Corbeaux, Bois de la Pierre Droite…) participent aux horizons boisés.

Quelques pâtures équines ont été crées au lieu dit « Les chemin de Lainville ».

2. La « Plaine » de grandes cultures.est légèrement vallonée entre Enfer et Wy (lieu dit « chemin de Lainville »)

Le rebord du plateau et le fond de la « Fontaine de Guiry »
Le centre bourg installé à cheval sur le rebord de plateau et dans le fond de la Fontaine de Guiry est entouré d'une ceinture végétale constituée de pâtures, jardins, petits bosquets… d'une grande qualité. Il en résulte un paysage relativement exubérant contrastant avec le dénuement du plateau agricole. Dans le bas du village, l'ambiance plus humide annonce la présence de la vallée l'Aubette de Meulan.

3. Pâtures à proximité du domaine d'Hazeville

4. Fond de la « Fontaine de Guiry

5. Au Nord-Ouest de la commune la plaine devient très plate et s'apparente fortement au plateau.

Le paysage communal

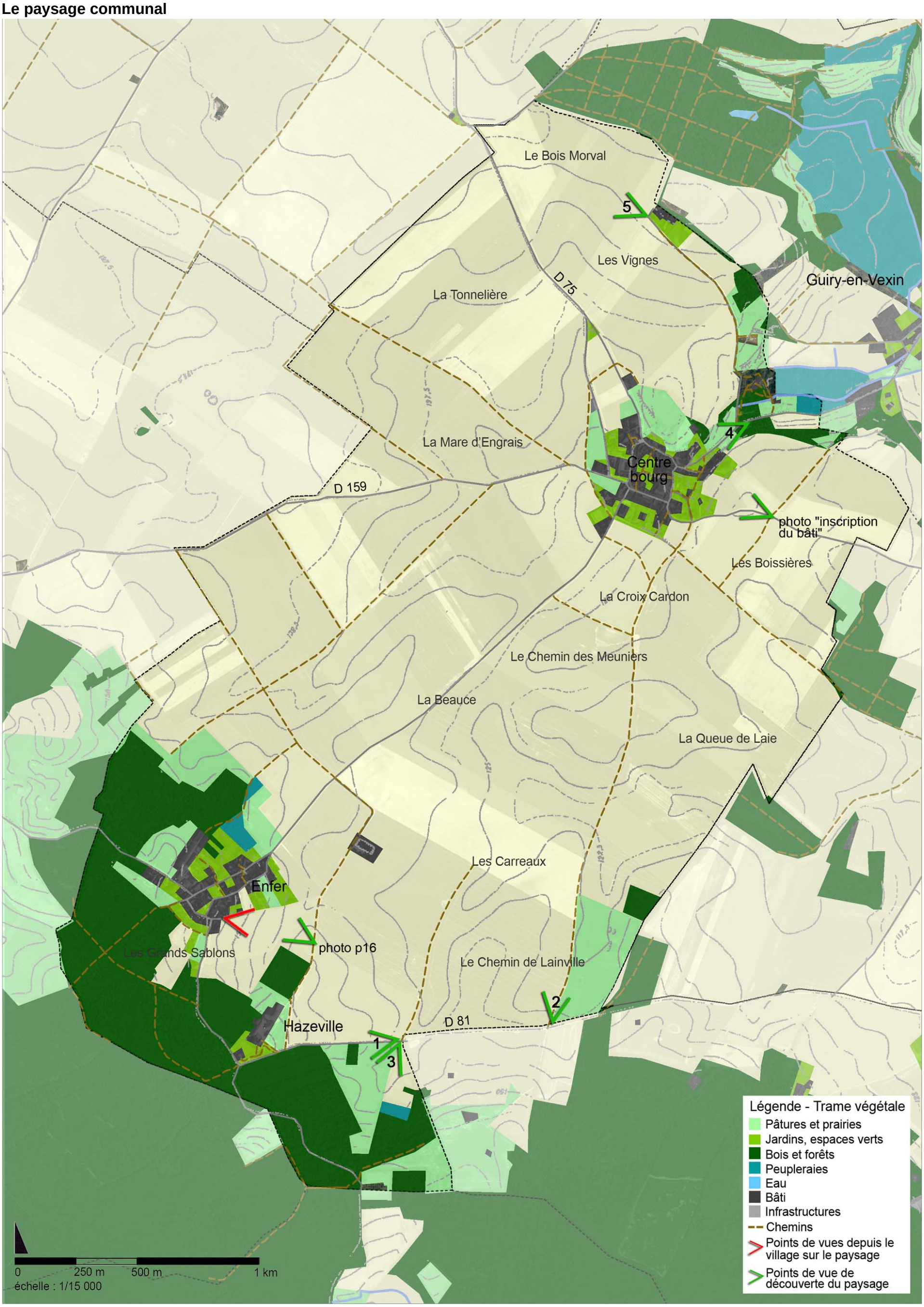

Présence du végétal dans la commune

La présence du végétal prend des formes variées :

- plantes grimpantes sur les murs et maisons,
- plantations de vivaces en pied de mur,
- arbres agencés de manière ordonnée (place de l'église) ou isolés (place de la mairie)…

Le présence du végétal est complémentaire entre les espaces publics (places, rues…) et les espaces privatifs (jardins, potagers…). D'une façon générale, le hameau d'Enfer donne un aspect beaucoup plus végétal que le centre bourg. Cela est essentiellement lié à sa structure urbaine (voir chapitre suivant).

Plantes grimpantes sur les murs (vigne vierge)

Plantations en pied de mur

Gange végétale autour du hameau d'Enfer

Arbre fruitier isolé.

Les arbres remarquables de la commune

- **l'alignement de tilleul de la place de l'église :** Il souligne et accompagne le monument. Cependant ils ont une présence un peu trop importante et ont tendance à étouffer l'espace. Une taille plus fréquente et plus appropriée devrait permettre de diminuer leur impact au profit de la mise en valeur de l'espace.
- **le marronnier de la mairie :** c'est un arbre qui marque l'édifice. Il va prendre encore de l'ampleur dans les années à venir.
- **l'arbre isolé à l'entrée d'Enfer** (espèce à définir) : cet arbre marque l'entrée du hameau.
- **L'arbre isolé sur la route entre Wy et Gadancourt**

Tilleuls accompagnant l'espace vert de l'église

3.3 LES CHEMINS DE WY-DIT-JOLI-VILLAGE

Selon le cadastre Napoléonien de 1831
(Source : archives de Cergy-Pontoise, Echelle d'origine 1/10 000ème)

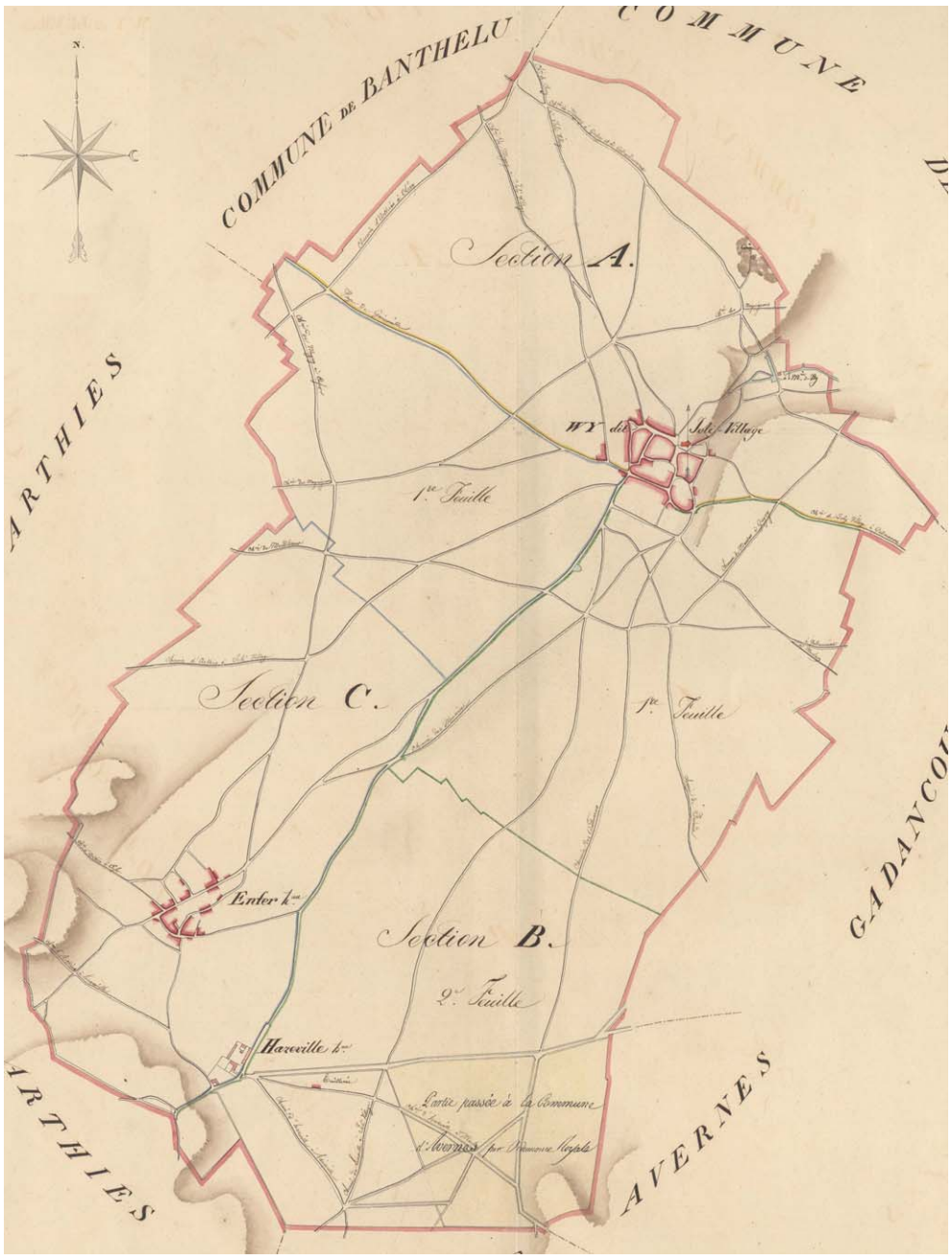

Selon le cadastre actuel

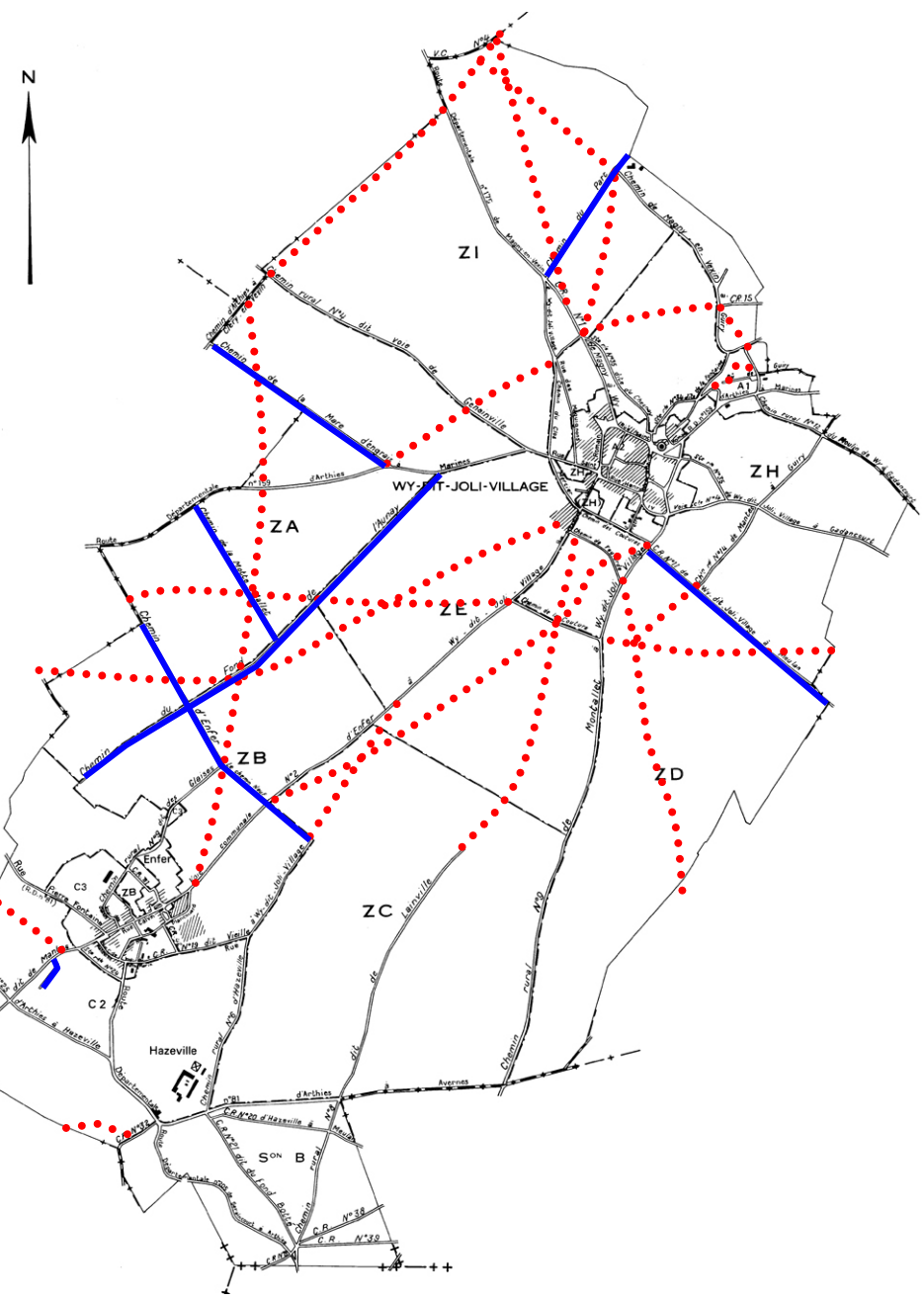

Comparaison des cadastres : disparitions et création de chemins
Si l'on compare les cadastres, on s'aperçoit qu'il y a eu des remaniements : des chemins ont disparu et d'autres ont été créés. La disparition des chemins a essentiellement liée aux remembrements car d'autres chemins très linéaires (chemins d'exploitation) ont été créés pour desservir les parcelles. La structure parcellaire a été fortement simplifiée lors des remembrements de 1946 et 1965.

LEGENDE :

- Chemins disparus
- Chemins créés

Chemins disparus
- Chemin de Cléry à Joli village
- Chemin de Magny à Guiry
- Chemin d'Arthies à Guiry
- Chemin des Maquignons
- Chemin de Lainville à Wy
- Chemin des meuniers
- Chemin de Genainville à Pontoise
- Chemin de Mantes à Guiry
- Chemin de Feulurde à Wy
- Chemin d'Haroville à Joli Village
- Chemin de Maudetour à Gadancourt
- Chemin de la justice ou fond de l'Aulnay
- Sente d'Azenville ou de Magny à Enfer

Chemins créés
- Chemin du Parc
- Chemin d'Enfer
- Impasse sans nom
- Chemin de la Motte Mallet
- Chemin du Fond de l'Aulnay
- Chemin de la Mare d'Engrais
- Chemin de Wy-dit-Joli

Les chemins et les sentes de la commune

La commune présente la particularité d'être composé par un réseau de chemin permettant la découverte du territoire communal ainsi que d'un réseau de sente permettant la découverte du tissu urbain.

Cependant, plusieurs chemins ont disparus ou sont devenu impraticables à proximité du hameau d'Enfer ainsi qu'au Nord du village de Wy.

Les sentes sont bien conservées à Wy alors que certaines sont devenues impraticables à Enfer.

Il serait intéressant de rouvrir un chemin qui permettrait de relier les deux entités urbaines sans avoir à emprunter la route.

Chemin - Wy

Chemin au niveau de l'écart « Les Vignes »

Chemin entre Hazeville et Enfer

Sente - Wy

Chemin - Enfer

Sente - Enfer

Les chemins de découverte du territoire communal

3.4 LE PATRIMOINE NATUREL REMARQUABLE

Introduction sur la réglementation

La faune, la flore et les milieux naturels ont depuis longtemps été étudié avec plus ou moins en détail selon les communes, sur le territoire du Parc Naturel régional du Vexin Français. Sur la commune de Wy-dit-Joli-Village, il a été décrit une ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) de type II : Buttes de l'Arthies (n° 95379021)

Par ailleurs, une petite enclave de la ZNIEFF de type I « Bois et pelouses de Morval » (n° 95295001) déborde sur la partie nord de la commune. Ces différents périmètres sont reportés dans la carte jointe.

Andrena flavipes (abeille rare)

Le patrimoine naturel remarquable

Cette commune, bien que très agricole, offre une large gamme de milieux naturels.

Une petite partie de la ZNIEFF (Zone Naturel d'intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) de type 1 « bois et pelouses de Morval» transgresse sur les limites de cette commune. Plus au Sud, les boisements d'« Enfer » sont inclus dans la ZNIEFF de type 2 nommée « Buttes d'Arthies». Deux grands types de boisements se rencontrent sur ce territoire. Chênaies acidiphiles[1], au Sud de la commune, et chênaies-charmaies sur le reste du site. Ces deux forêts, compte tenu des conditions de sol, n'abritent pas le même cortège de plantes. La chênaie acidiphile est caractérisée par la présence de Chêne sessile (*Quercus petraea*) dominant dans la state arborée. Il est souvent accompagné en sous bois par du Châtaignier (*Castanea sativa*) ou encore du Néflier (*Mespilus germanica*). Typiquement,, au sol, on rencontre des espèces comme la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), la Verge d'or (*Solidago virgaurea*), des plantes absentes ou rares dans la chênaie charmaie. Ce boisement est quand à lui, caractérisé par la présence d'espèces plus mésotrophes[2] comme la Jacinthe des bois (*Hyacinthoides non-scripta*), le Sceau de Salomon (*Polygonatum odoratum*) ou encore la Renoncule à tête d'or (*Ranunculus auricomus*).

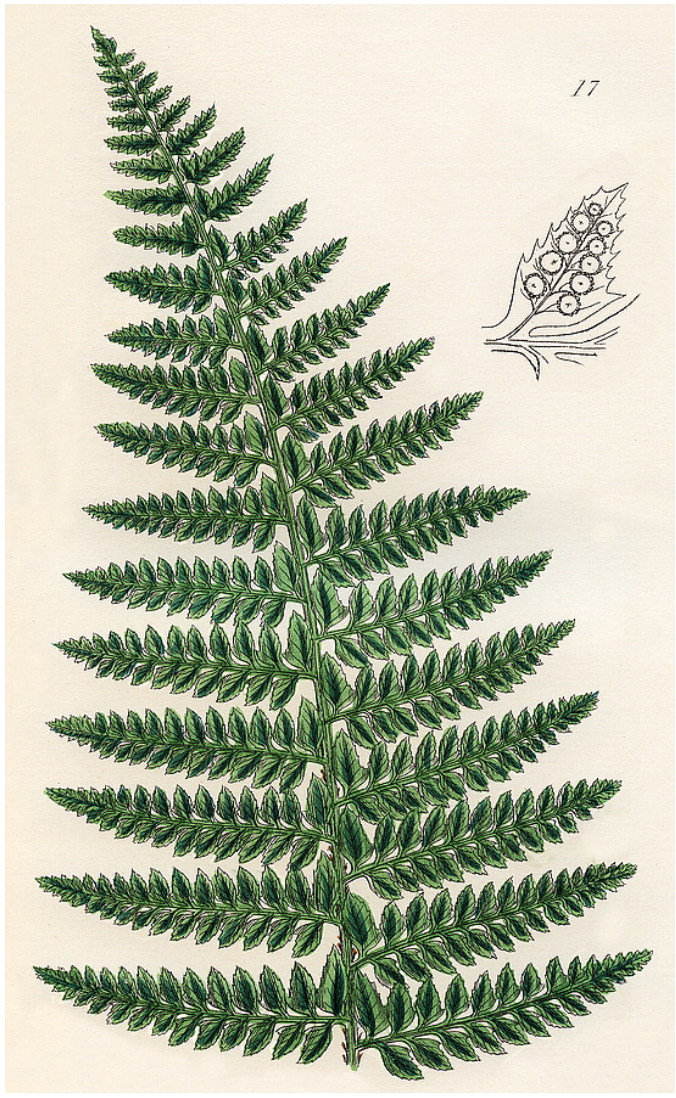
Polystic à aiguillons - *Polystichum aculeatum (fougère)*

Au niveau du hameau d'Enfer, Le Parc Naturel Régional du Vexin Français a repéré une population d'une abeille (*Andrena flavipes*). Cet insecte, inoffensif, forme une colonie dans un talus à proximité de la propriété de Madame Bichemin. Ce talus mérite une attention et une gestion toute particulière. *Andrena flavipes* est une petite espèce volant de juin à août. Elles nichent parfois en grandes colonies avec une autre abeille (*Nomada fucata*). Chaque femelle creuse son propre nid dans un sol plus ou moins sablonneux, en général dans un secteur assez fortement pentu. Les mâles patrouillent à proximité des colonies à la recherche de femelles prêtes à s'accoupler. L'inventaire des hyménoptères du parc est encore assez parcellaire. Il est probable que d'autres espèces d'abeilles sauvages seront redécouvertes prochainement sur cette commune.

Par ailleurs, une espèce végétale protégée a été recensée sur la commune. Il s'agit d'une fougère : le Polystic à aiguillons (*Polystichum aculeatum)* probablement localisé dans les boisements de l'Enfer. Ces boisements appartiennent au vaste complexe des Buttes de l'Arthies. La partie la plus septentrionale de cette entité est localisée sur le territoire de cette commune. L'état de conservation de ces boisements est bon et devrait le rester tant que l'on évitera les coupes à blanc ou la reconversion de parcelles en plantations d'arbres « exotique » (épicéa, pins…)
le Polystic à aiguillons est en régression en plaine, alors que les populations de montagnes sont plutôt stables. Cette espèce se rencontre dans les vallons frais, en bordure de ruisseau souvent parmi des blocs rocheux.

Sceau de Salomon (Polygonatum odoratum)

[1] Acidiphile : plante ou habitats se développant sur des sols acides

[2] Mésophile : plante poussant dans des conditions moyenne de ph et d'humidité

Les milieux naturels remarquables

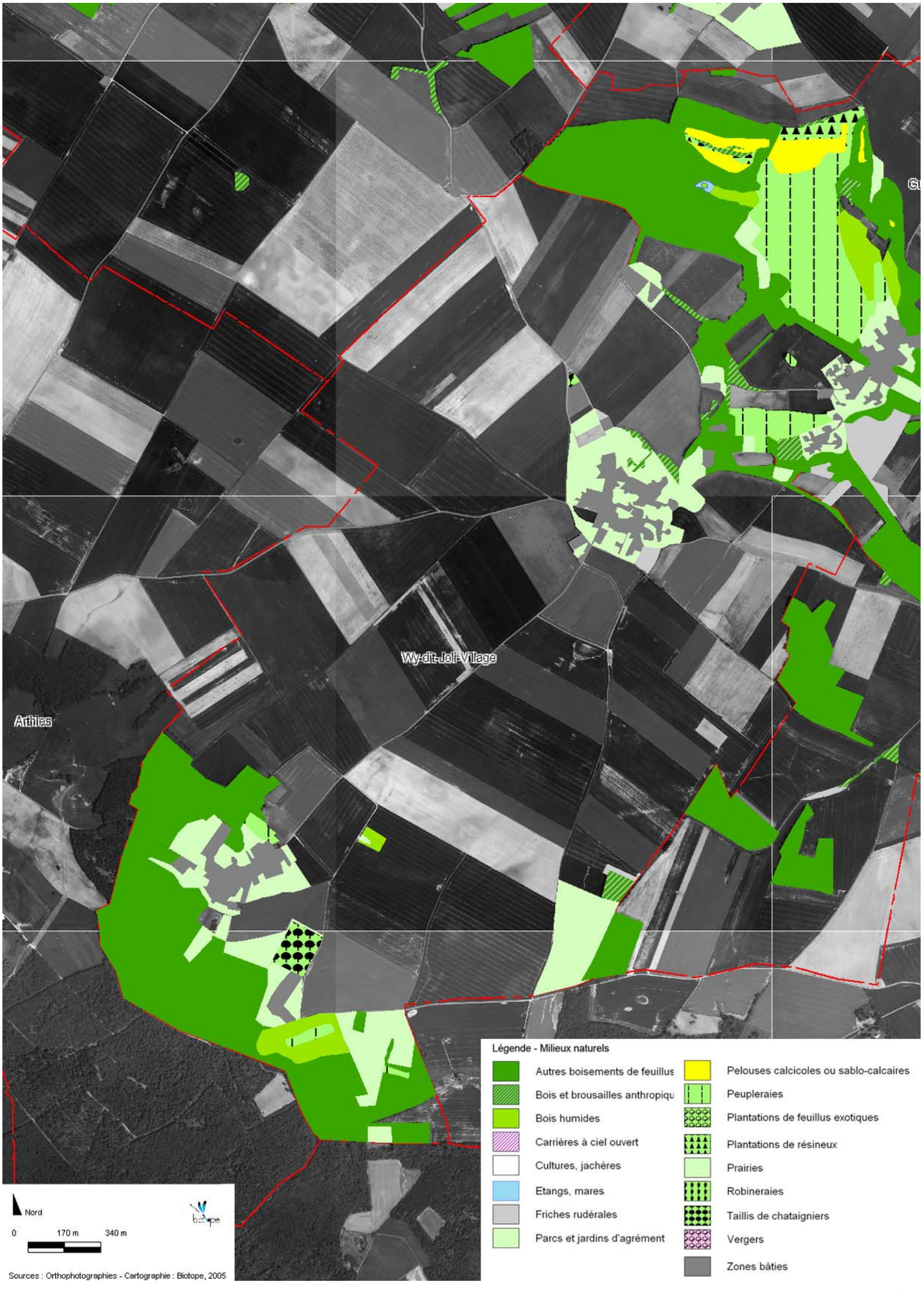

Les milieux naturels sensibles

Légende - Zone écologique sensible

- Aulnaies, frênaies, saulaies
- Bois et brousailles anthropiques
- Bois humides
- Bois de pente et de ravin
- Carrières à ciel ouvert
- Chênaies charmaies
- Chênaies frênaies calcicoles
- Chênaies pubescentes et pré bois calcicole
- Cultures, jachères
- Etangs, mares
- Friches rudérales
- Phragmitaie
- Parcs et jardins d'agrément
- Pelouses calcicoles
- Peupleraies
- Plantations de feuillus exotiques
- Plantations de résineux
- Prairies méso-hygrophiles
- Prairies mésophiles
- Prairies mésophiles à gestion intensive
- Robineraies
- Taillis de chataigniers
- Vergers
- Zones bâties

Etat de conservation des milieux naturels sensibles

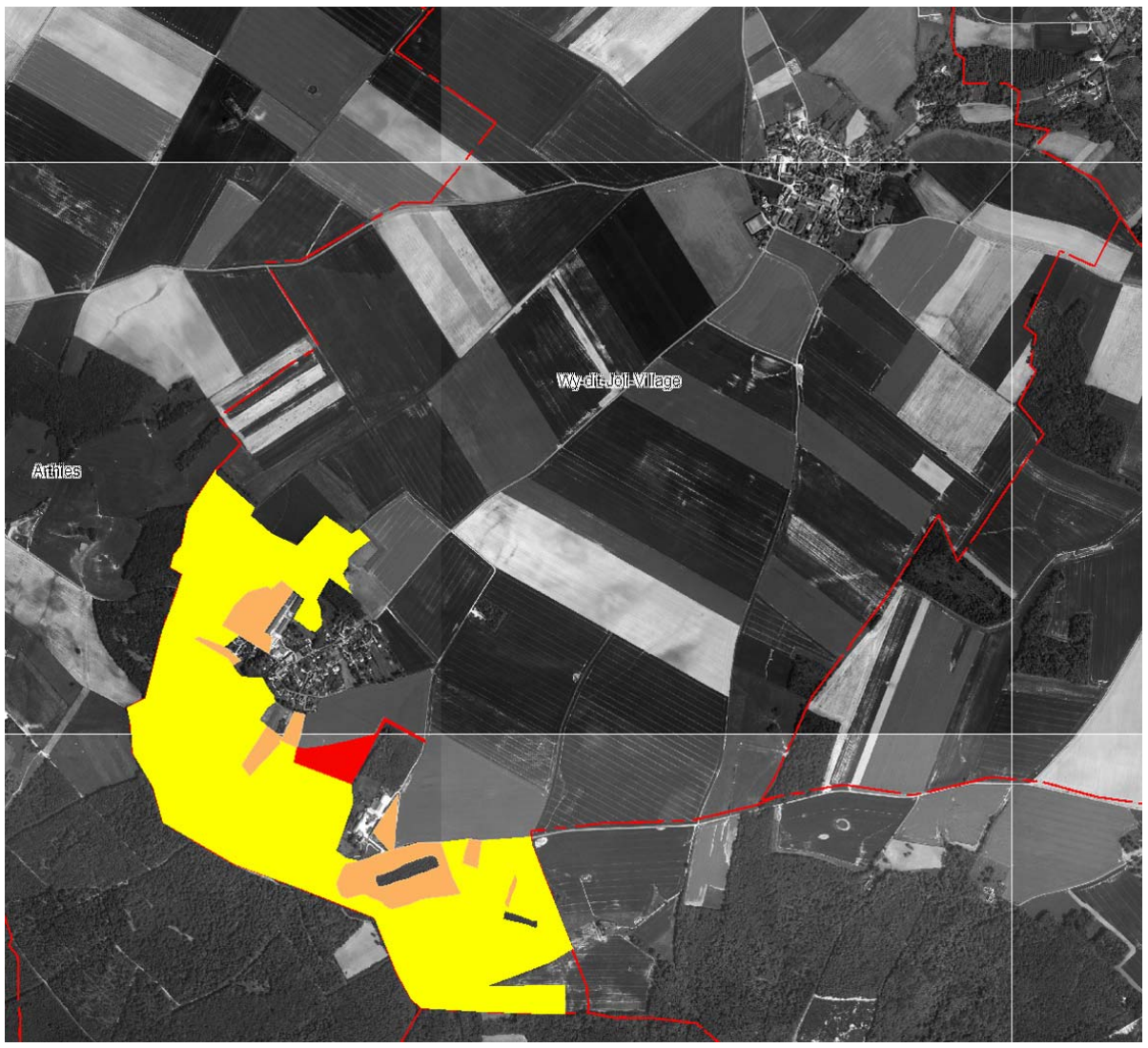

Légende - Etat de conservation

- Bon
- Moyen
- Mauvais

4.1 EVOLUTION DU BATI DE WY

Historique

La commune ne recèle apparemment aucune trace d'occupation à l'époque des métaux.

La période gallo-romaine est quant à elle fort bien représentée par des vestiges qui indiquent l'existence d'un important vicus. Un établissement balnéaire du II^{ème} siècle av. J.C., détruit lors des invasions de la fin du III^{ème} siècle, mais dont il subsiste un hypocauste (classé Monument Historique), deux four à chaux, ainsi que des monnaies, attestent une importante activité.

Saint Romain qui vit dans les Rochettes fonde au VII^{ème} siècle une église et un hôpital. Il acquiert ensuite toutes les terres environnantes et les offre en 629 au chapitre de la cathédrale de Rouen.

Plusieurs parties du village, détruites à plusieurs reprises, notamment au cours de la guerre de Cent Ans, sont cédées progressivement par les chanoines à des familles nobles.

Essentiellement agricole, la commune vit également de l'activité de petites entreprises et possède une tuilerie fonctionnant jusqu'en 1833.

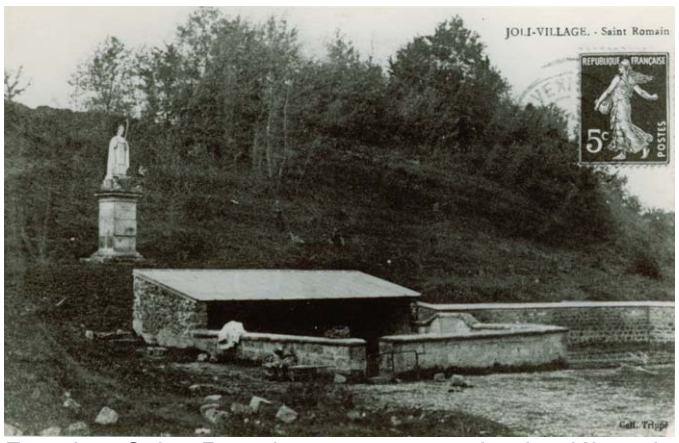

Fontaine Saint Romain – carte postale du début du XXème siècle (Source : mairie de Wy-dit-Joli-Village)

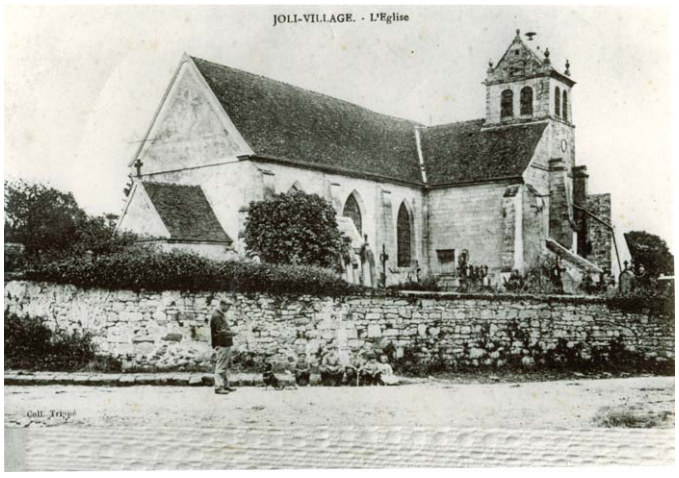

Eglise Saint Romain accompagné de son cimetière et clos par un mur – carte postale du début du XXème siècle (Source : mairie de Wy-dit-Joli-Village)

Le village à l'aube du 19e siècle : une structure atypique

Le cadastre Napoléonien (voir extrait ci-contre), révèle que le centre bourg de Wy est composé d'une rue principale formant une boucle autour de laquelle se sont implantés les fermes et les habitations. De cette boucle, partent 5 routes principales qui desservent le territoire dans toutes les directions. Cette structure est atypique pour un village du Vexin.

L'église à une position tout à fait originale : elle est implantée à l'entrée du village et en son point le plus bas.

Le bâti est composé d'anciennes petites fermes, petites maisons d'habitation pour les ouvriers agricoles et maisons de ville plus imposantes qui pouvaient accueillir des commerces au rez-de-chaussée. Elles forment un front bâti continu côté rue. Elles s'organisent autour de cours formant par endroit un bâti « en double rang ».

Marie construite en 1870 – carte postale du début du XXème siècle (Source : mairie de Wy-dit-Joli-Village)

Au cœur du bourg les espaces libres étaient destinés aux potagers et vergers desservis par un réseau de sentes.

La sente des Demoiselles traverse de part en part la boucle centrale du village. On a l'impression que le temps s'est arrêté.

Le Moulin de Guiry (Source : archives Départementales du Val d'Oise).

Évolution du village

Le village a gardé sa structure au cours du temps. Il est resté relativement bien groupé notamment en son cœur (l'intérieur de la boucle) :

- les petites fermes ont souvent été remaniées et transformées en habitations. Certaines ont totalement disparues.
- Il reste aujourd'hui trois grandes fermes qui sont des exploitations agricoles en activité. Elles se sont développées en construisant de nouveaux hangars à proximité des anciens corps de ferme.
- L'école et la mairie ont été construites en 1870 et la salle de classe annexe, beaucoup plus récente, date de 1962.
- Des constructions de type pavillonnaire se sont développées pour certaines le long des rues en périphérie du centre (rue St Romain, chemin rural de Magny à Wy, rue Henri IV et rue Sébastien Lenoir au delà du chemin des Coutures).
- La construction en 1914 puis la désaffection en 1947/48 de la voie ferrée a créé un nouveau chemin : le « chemin des Coutures » qui ceinture l'Ouest du village et qui est devenu une nouvelle limite pour ce dernier.

Cour du Chanoine Théraulde : bâti ancien récemment restauré.

Maison récente de type pavillonnaire à l'entrée Est de Wy (rue Saint Romain).

Les activités et équipements de Wy

Le centre bourg est dépourvu de commerces, seuls des commerces ambulants passent dans la commune.

Trois exploitations agricoles (Durand, Bossu et Franco) sont en fonctionnement. Elles font de la polyculture, de l'élevage de vaches allaitantes (30 têtes) et de l'élevage d'ovins (170 brebis). Les exploitations font entre 85 et 130 ha.

Le musée de l'outil est actuellement fermé. Suite au décès du propriétaire, il a été racheté par le Département et il est en cours de restauration.

La commune a une école, un foyer rural et des terrains de sport localisés dans le centre bourg.

Vue aérienne de Wy dans les années 1970.

Extrait du cadastre napoléonien de 1831 (Source : Archives Départementales du Val d'Oise)

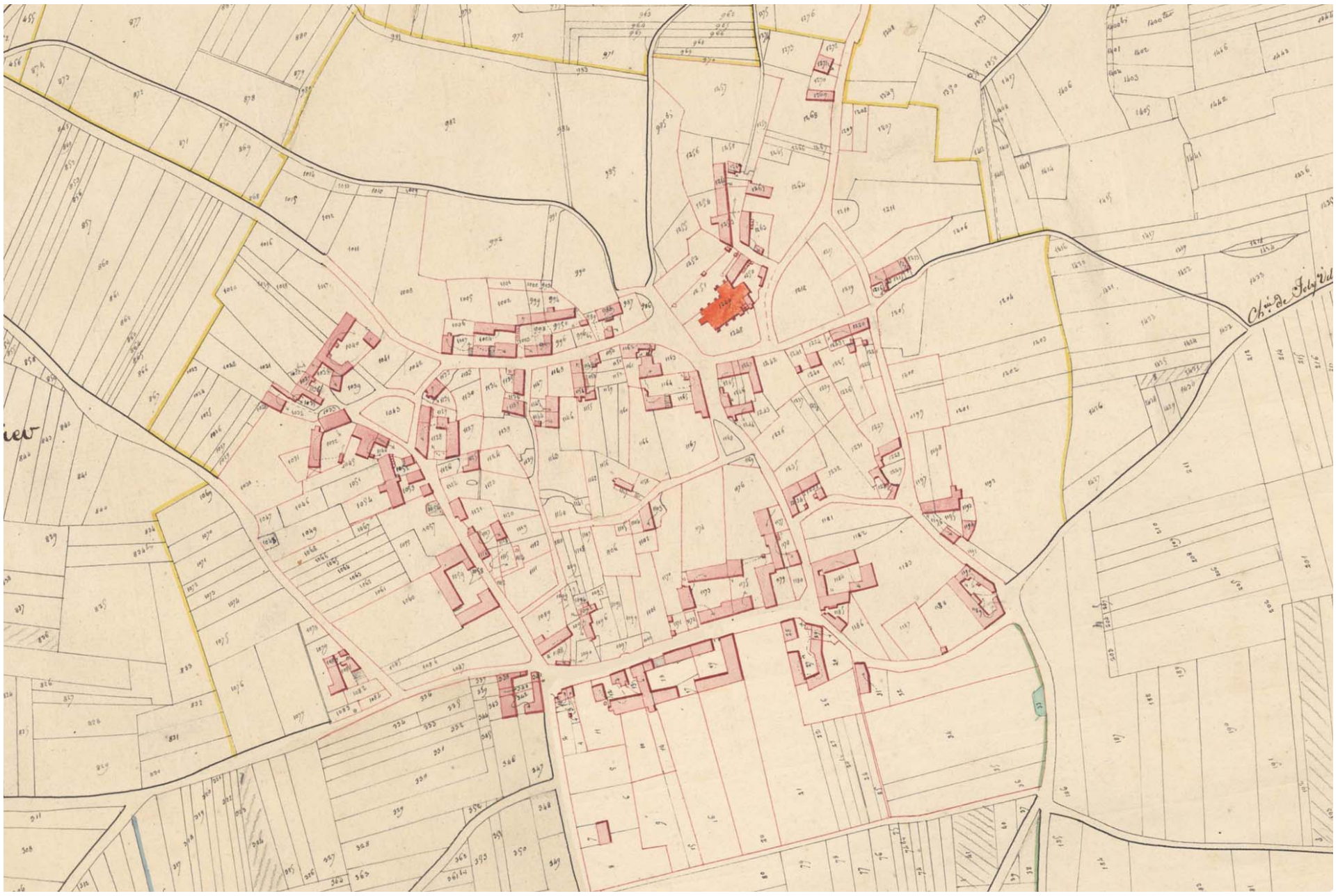

Extrait du cadastre actuel

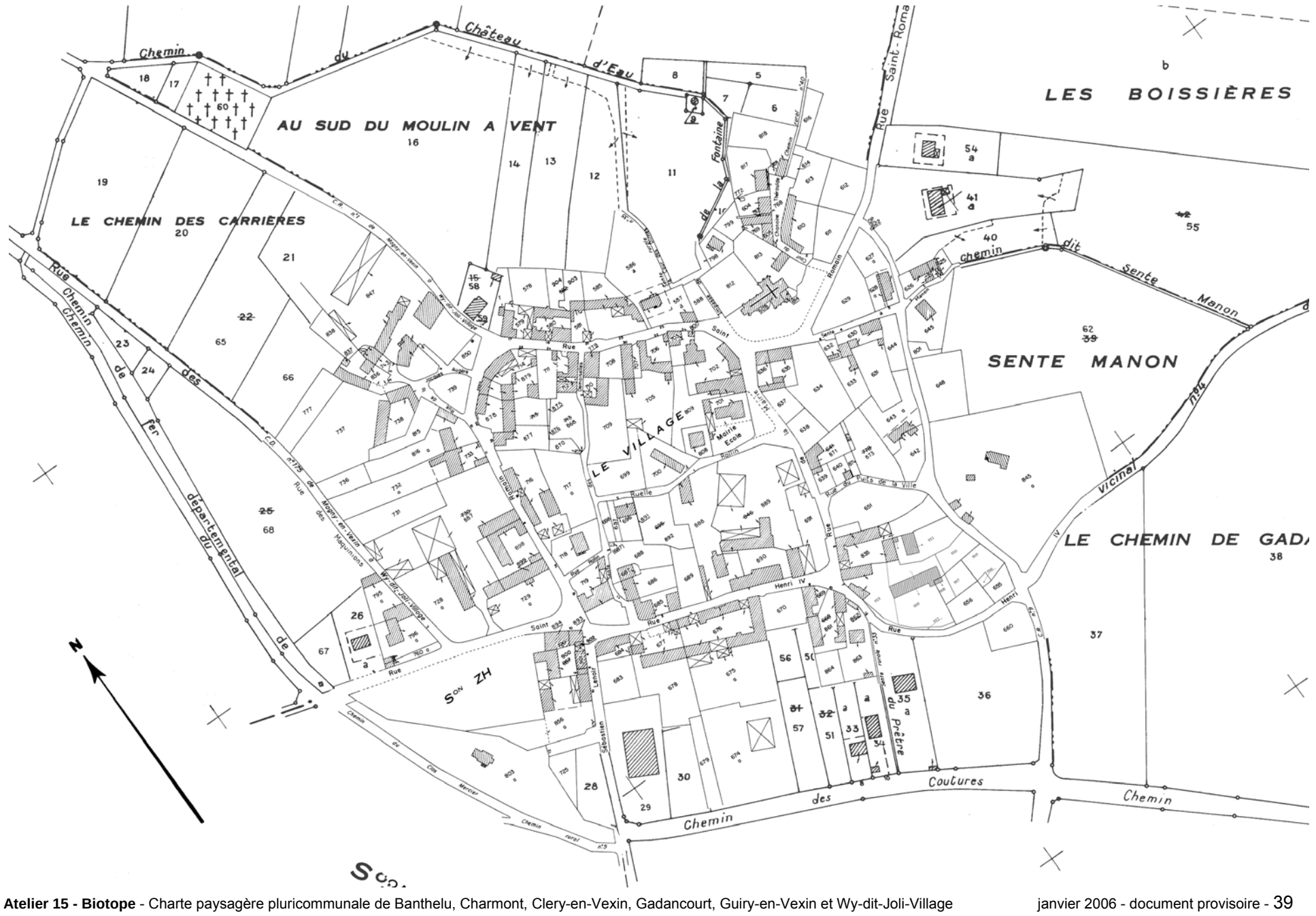

4.2 TYPOLOGIE DU BATI DE WY

Le patrimoine bâti ancien

Le patrimoine bâti ancien est composé :

- **d'anciennes fermes de tailles variées**.
  Les fermes sont composées de plusieurs longs corps de bâtiments ordonnés autour d'une cour intérieure, dont l'accès depuis la rue se fait souvent par un porche.
  Les ouvertures (portes et fenêtres) donnent pour la majorité sur la cour; les grandes façades visibles depuis la rue sont donc souvent aveugles ou percées de quelques petites ouvertures. La continuité de la propriété est souvent assurée par des murs d'enceintes.

- **De modestes maisons d'ouvriers agricoles (maison bloc à terre).**
  Il s'agit d'un corps de bâtiment unique et de ses annexes, constitué d'un rez-de-chaussée et de combles. Les ornementations de la façade sont réduites à leur plus simple expression. Les ouvertures sont de formes diversifiée (portes, fenêtres, portes charretières, lucarnes…) et leur répartition asymétrique résultait de préoccupations bien plus fonctionnelles qu'esthétiques.

- **De maisons de bourg**
  Ces maisons sont composées de deux niveaux avec combles, le rez-de-chaussée était souvent utilisé pour le commerce. Elles possèdent des façades plus ornementées que les maisons rurales et présentent des ouvertures (portes et fenêtres) symétriques. A Wy, elles sont souvent organisées en double rang ou autour d'une cour.

Les caractéristiques de ce bâti ancien sont :

- une implantation sur rue avec une continuité du front bâti. Cette continuité est assurée par les pignons et les façades des habitations, relayées par des murs d'enceintes ou des murets.
- Une ambiance minérale prépondérante, donnée notamment par les grandes façades aveugles des corps de ferme.
- Des murs constitués de moellons de calcaire, enduits partiellement (enduit à pierres vues) ou totalement (enduit uniforme) avec un mortier à base de sable, chaux et plâtre. Il en résulte une couleur générale des maçonneries blanc-beige.
- De toits à pente forte et aux lignes souples, couverts de tuiles en terre cuite plates, de couleur variant de l'orangé au brun.

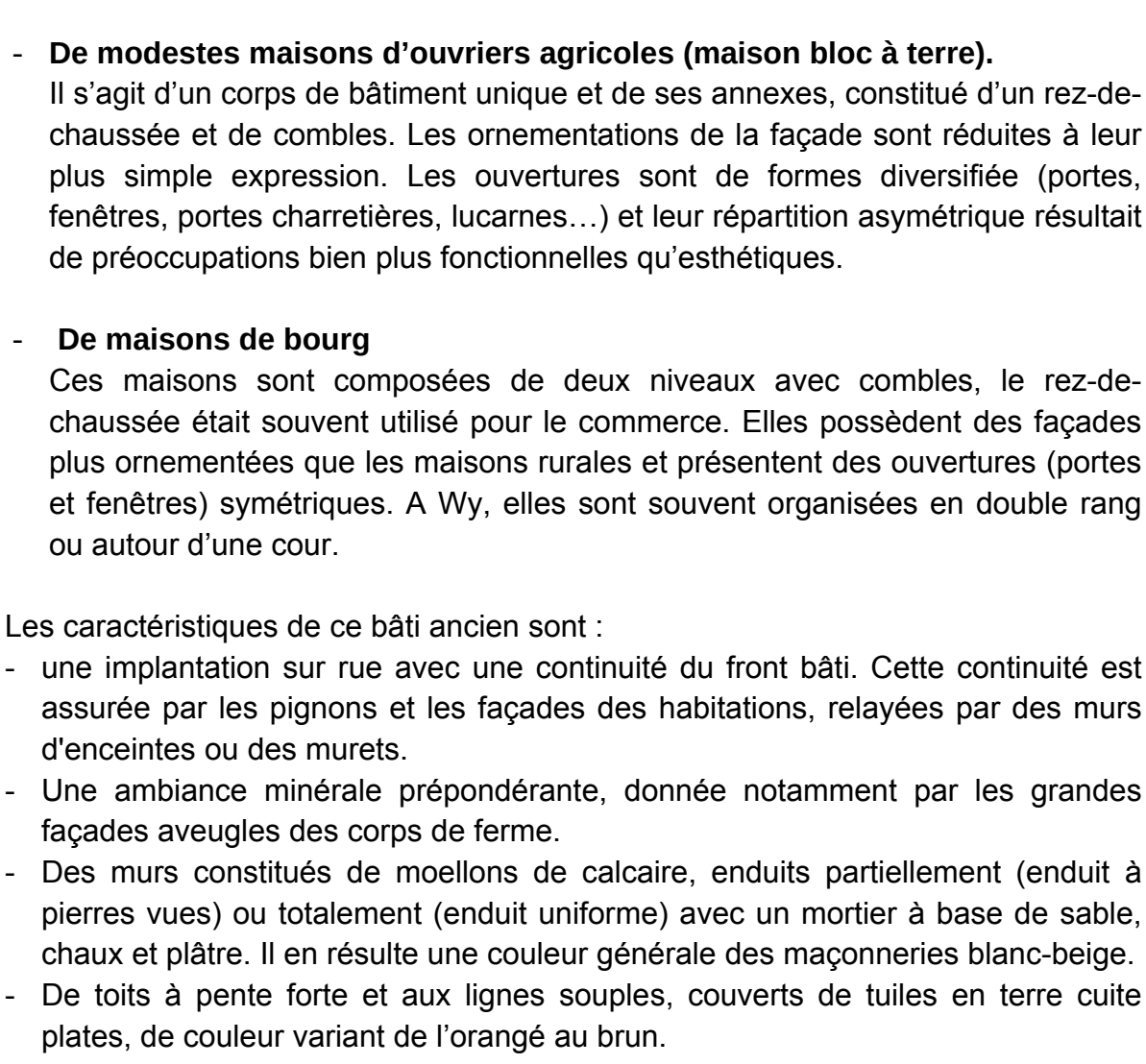
Ambiance minérale dans le cœur du village (Wy)

Imposante façade de ferme organisée autour d'une grande cour. La façade côté rue est presque aveugle (Rue Henry IV)

Typologie de la ferme rue Henri IV - Extrait du cadastre

Maisons de bourgs (Rue Sébastien Lenoir) organisée en double rang avec une cour intérieure et un porche.

Typologie des maisons de bourg organisées en double rang (Rue Sébastien Lenoir) - Extrait du cadastre

Typologie du bâti à Wy-dit-Joli

Le bâti récent

On peut identifier 2 périodes dans le bâti récent :
- années 1930' : maisons individuelles de type pavillonnaire construites avec des meulières que l'on trouve essentiellement dans le hameau d'Enfer.
- A partir des années 1950': maisons individuelles de type pavillonnaire construites en parpaing avec des enduits clairs.

Maison de type pavillonnaire des années 50' : construite en parpaing et recouverte d'un enduit clair – Chemin des Coutures (village de Wy)

Maison de type pavillonnaire de facture très récente - Chemin des Coutures (village de Wy)

Typologie des maisons de type pavillonnaire - Extrait du cadastre

Les bâtiments agricoles récents

En complément des vieux corps de ferme, certaines exploitations se sont développées, nécessitant la construction de nouveaux bâtiments. Ceux-ci sont implantés dans le domaine de la ferme ou bien à l'extérieur, lorsque la place ou l'accessibilité manquait. Ils sont souvent constitués d'une structure métallique et couverts de tuiles ou de tôle.

Hangars agricoles construits dans l'enceinte de la ferme (chemin rural n°1 de Magny-en-Vexin à Wy-dit-Joli-Village).

Hangar agricole « isolé » à l'entrée de Wy (rue Sébastien Lenoir)

4.3 LES ESPACES PUBLICS DE WY

La place de l'église Saint Romain : espace public ancien et central de Wy

L'église, localisée à l'entrée du village, est mise en valeur par une grande étendue engazonnée agrémentée de tilleuls. Cet espace correspond à l'ancien emplacement du cimetière. Il a été déplacé vers 1900 au profit du nouveau cimetière construit à l'extérieur du village (en direction ou de Banthelu). La place a donc été aménagée à cette époque et le calvaire fut déplacé et mis devant le porche de l'église.

Le réaménagement routier date de 2000 et le muret de 1980.

C'est un espace de qualité qui pourrait cependant être légèrement plus aménagé pour devenir plus accueillant : bancs, jardin…

Presbytère situé à côté de l'église

L'église Saint-Romain

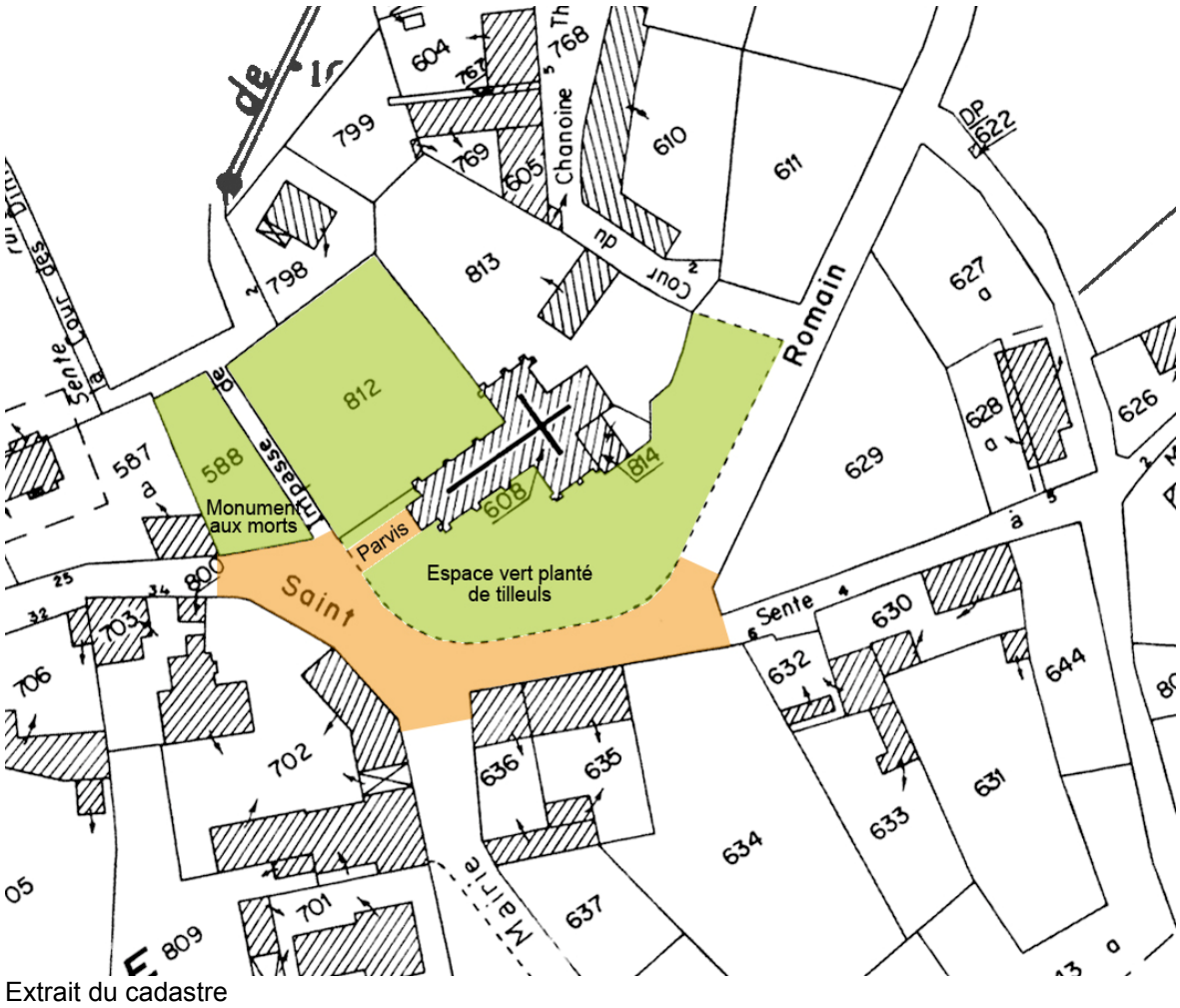

Extrait du cadastre

Espace vert : côté Nord de l'Eglise

Place de l'église et accès à l'édifice.

Placette de la Mairie
La mairie est accompagnée d'une petite placette au carrefour de la ruelle Rollin et de la rue de la Mairie.

Cette petite placette est agréablement aménagée, elle comprend des murets de soutènement pour régler les différences de niveau entre le bâtiment de la mairie situé en surplomb de la rue. Des plantations ainsi qu'un gros marronnier agrémentent l'ensemble. Le réaménagement date de 1999.

Le débouché de la ruelle Rollin paraît un peu vaste et pourrait être réaménagé.

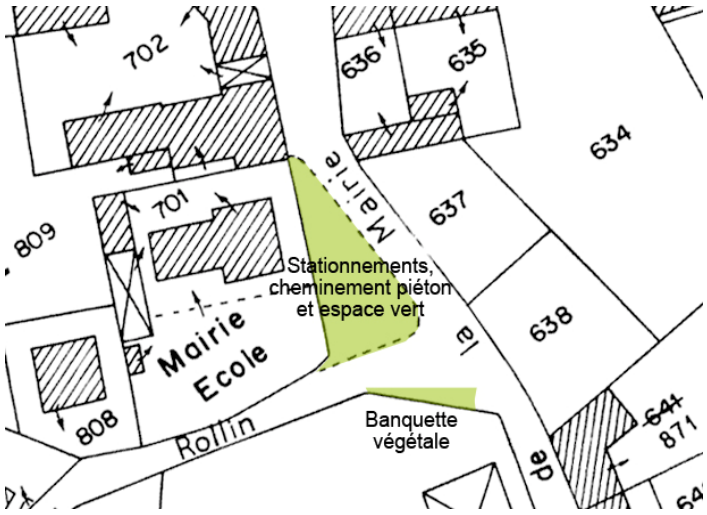

Extrait du cadastre

La placette de la Mairie à l'intersection de la ruelle Rollin et de la rue de la Mairie

Les parkings du village
Au coeur du village, rue Saint-Romain, deux parkings ont été aménagés :

- L'un est situé en bordure de la rue, bien visible avec un revêtement en dalles alvéolées engazonnées. Celui-ci est bien aménagé, bien situé et visible pour les visiteurs.

L'autre en contrebas de la rue, est localisé derrière un ancien mur. Le parking des Trois Fours a été remarquablement aménagé et bien planté. Ce parking est très discret et se fond complètement dans le paysage urbain.

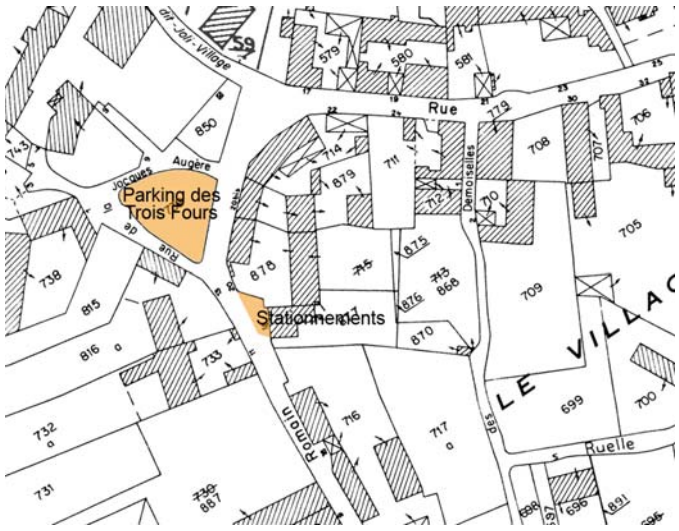

Extrait du cadastre

Stationnement rue St Romain

Parking des Trois Fours (rue St Romain)

Les carrefours

La rue Saint-Romain, puis la rue Henri IV sont les rues principales du village. Elles réalisent plusieurs virages à 90° et avec les rues connexes elles forment de larges carrefours. Ceux-ci ont été pour la plupart aménagés avec des revêtements de sol de qualité. Des trottoirs assurent les continuités piétonnes et des petits ronds-points organisent discrètement la circulation.

Les carrefours non aménagés à ce jour pourraient l'être en réutilisant le même vocabulaire. Des projets sont en cours.

Carrefour non aménagé au croisement de la rue Henri IV et de la rue de la Mairie.

Carrefour aménagé : rue Saint Romain, rue Henri IV et rue S. Lenoir

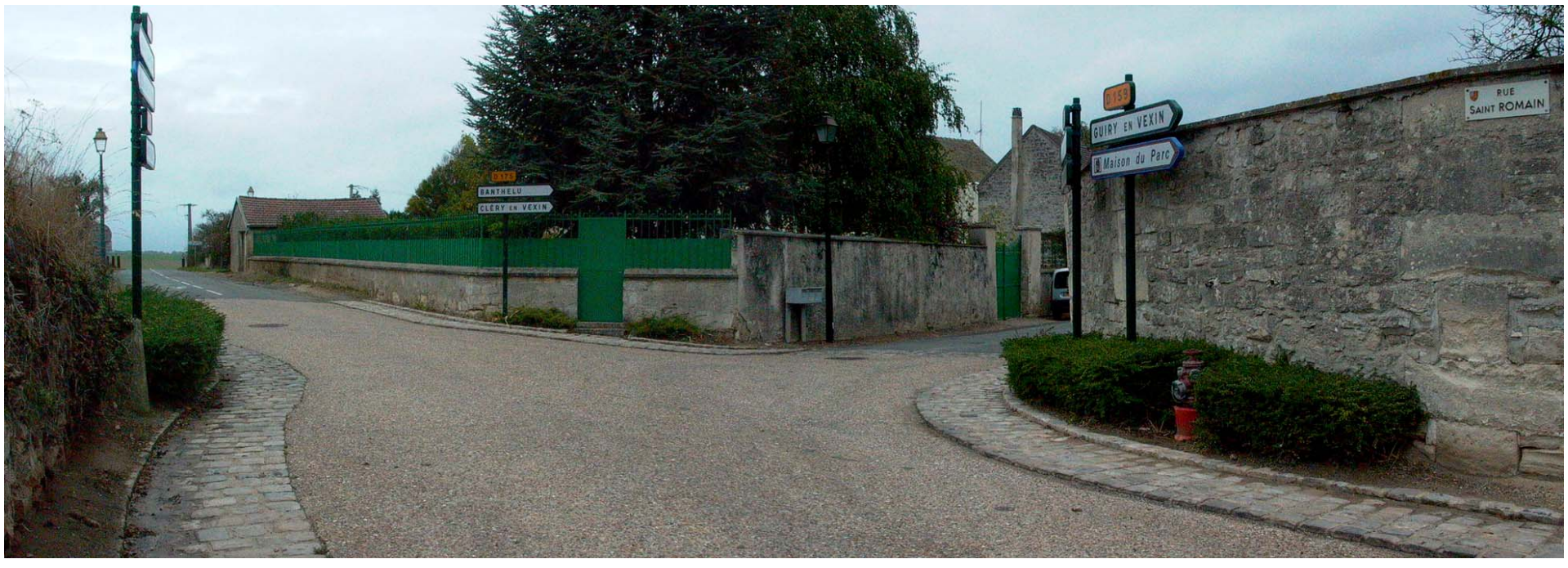

Carrefour aménagé : rue St Romain et chemin rural de Magny à Wy

La place de la Fontaine Saint Romain

L'accès à la fontaine Saint Romain se fait actuellement par un vaste chemin doublé d'un parking. Cet espace a tendance à reléguer le monument de la Fontaine dans un coin.

La présence des postes électriques acollés à la Fontaine ainsi que la clôture ne mettent pas le lavoir et la fontaine en valeur.

Il serait intéressant de mettre en valeur ce patrimoine par un aménagement plus approprié de l'espace.

Place de la fontaine Saint Romain

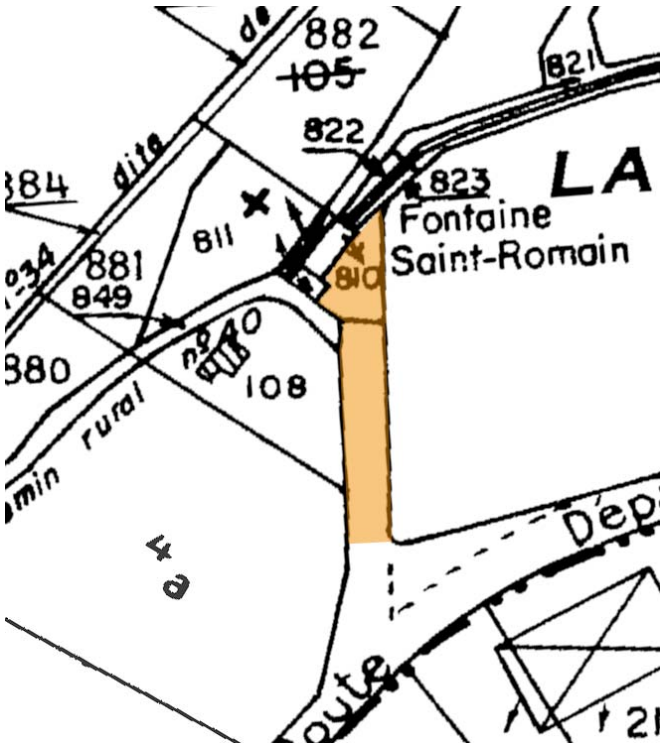

Extrait du cadastre

Terrains de sport

Des terrains de sport, courts de tennis et terrains de football, ont été aménagés dans les années 1980. Ils sont localisés sur le plateau à l'entrée Sud du village et.

Ces équipements sont peu perceptibles car ils sont cachés par une grande haie de conifères, seuls les mâts d'éclairage dépassent.

Cette haie est très présente dans le paysage. Cela est lié à la masse quelle forme ainsi qu'au contraste avec la végétation naturelle. Dans le futur, il serait préférable, lors de son renouvellement, de planter des végétaux locaux.

L'entrée des terrains de sport est actuellement un grand espace gravillonné et engazonné. Un aménagement minimal permettrait de structurer cet espace et de le rendre plus accueillant.

Extrait de la photo aérienne (source IGN)

Les terrains de sport : terrain de tennis et de football

4.4 LES ENTREES DE VILLAGE DE WY

Entrée Est en venant de Gadancourt

Entrée Nord en venant de Guiry

Les entrées dans le village de Wy en venant de Gadancourt (entrée Est) et de Guiry (entrée Sud) sont de grande qualité. Il y a un une transition qui se fait en douceur par de murets, de haies, d'un tournant…

L'entrée en venant d'Enfer est relativement brutale : on passe de la grande cultures aux maisons pavillonnaires, implantées seulement sur un côté de la rue.

Entrée Sud en venant du hameau d'Enfer.

4.5 EVOLUTION DU BATI DU HAMEAU D'ENFER ET DU DOMAINE D'HAZVILLE

Le hameau à l'aube du 19e siècle

Comme le centre bourg, le hameau s'organise autour d'une rue principale en boucle, mais de forme plus allongée et de façon discontinue. Le bâti se concentre là où le relief est plus doux.

Les fermes et habitations se situent le long de cette rue formant quatre noyaux bâtis distincts. L'intérieur des îlots semble être destiné aux jardins, potagers, vergers liés aux habitations et sont parcourus de quelques sentes.

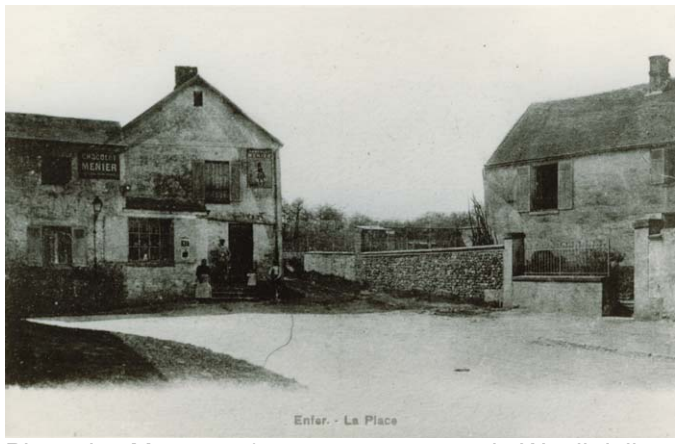

Place des Magnans (source : commune de Wy-dit-joli-Village)

Evolution du bâti

La structure du hameau a évolué au cours du temps :

- il reste une seule exploitation agricole en activité (la plus le grande des anciennes fermes) qui s'est beaucoup développée et à construit d'immenses hangars à proximité du corps de ferme d'origine. Les autres fermes ont été divisés et transformés en habitations,
- Entre les deux noyaux bâtis se sont installés de nombreux pavillons qui forment une rupture avec la continuité bâtie d'origine. Les maisons sont construites en retrait de la rue mais la structure parcellaire d'origine a été conservée.
- des nouvelles constructions ont investies le bas du hameau,
- des maisons de types pavillonnaires, construitent dans la rue Pierre Fontaine (au-delà de la zone bâtie ancienne) ont engendré une nouvelle forme urbaine dans le hameau : création d'une voie en cul de sac et découpage parcellaire régulier.

Place des Magnans avec son commerce en activité (source : commune de Wy-dit-joli-Village)

Rue nationale (source : commune de Wy-dit-joli-Village)

Extrait du cadastre actuel

Extrait du cadastre napoléonien de 1831 (Source : Archives Départementales du Val d'Oise)

Le domaine d'Hazeville

Le domaine est composé d'un château et d'une ancienne ferme seigneuriale.

Extrait du cadastre Napoléonien de 1831 (Source : Archives Départementales du Val d'Oise)

Extrait du la photo aérienne (source : IGN)

Le château d'origine date de 1560. Il a été construit pour la famille Lefebvre qui a pris par la suite le nom de Hazeville. Le bâtiment a été fortement remanié au début du XIX^{ème} siècle par le Pontoisien Pierre-François Fontaine, architecte de Napoléon I^{er}. Le château est accompagné d'un parc entouré par un mur d'enceinte.

La ferme seigneuriale, dont les terres s'étendaient à l'origine sur 1 000 ha de terres, possède dans sa cour un pigeonnier caractéristique de ce type d'ensemble. Il date du milieu du XVI^{ème}.

Les principales transformations du domaine d'Hazeville se trouvent au niveau de la ferme. Des grands bâtiments de type hangars ont été construits en continuité de l'ancienne ferme seigneuriale pour l'agrandir. Un nouveau chemin d'accès mène directement à l'arrière de cette dernière.

On peut noter, sur le cadastre Napoléonien, la présence de nombreuses petites parcelles de forme allongée dans l'actuel bois d'Enfer.

Le château d'Hazeville

Ferme du domaine d'Hazeville. Plusieurs hangars ont été construits pour agrandir la ferme d'origine.

4.6 TYPOLOGIE DU BATI DU HAMEAU D'ENFER ET DU DOMAINE D'HAZEVILLE

Le patrimoine bâti ancien

Le patrimoine bâti ancien est composé :

- d'anciennes fermes de tailles variées.
- de modestes maisons d'ouvriers agricoles.
- de maisons de bourg

On retrouve la même typologie qu'à Wy (voir p. 35) mais le bâti est construit à l'aide meulière. Elles ont été extraites dans une carrière située entre Enfer et Arthies (elle a fermée en 1925/1930).

La structure urbaine d'origine, beaucoup plus discontinue qu'à Wy, donne aujourd'hui une ambiance plus végétale et moins homogène.

Ferme rue Calvin (à proximité de la place Magnans)

Typologie de la ferme ru Calvin - extrait du cadastre

Rue Charles de Hazaville

Bâti ancien rue Calvin

Rue Plancouard (hameau d'Enfer)

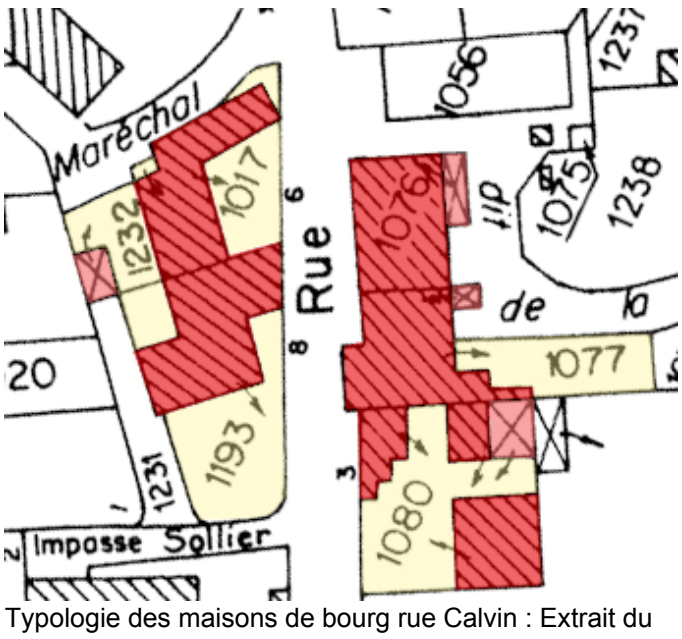

Typologie des maisons de bourg rue Calvin : Extrait du cadastre

Typologie du bâti du hameau d'Enfer et du domaine d'Hazeville

Le bâti récent

On peut identifier 3 périodes dans le bâti récent des maisons de type pavillonnaire :

- années 1930' : maisons individuelles de type pavillonnaire construites avec des meulières,
- années 1950': maisons individuelles de type pavillonnaire construites en parpaing avec des enduits clairs,
- années 1980' : maisons individuelles de type pavillonnaire construites sous forme de lotissement.

Maison de type pavillonnaire construite en meulière – rue Calvin

Autre bel exemple de maison construite en meulière (impasse du puits)

Belle maison en meulière (impasse du Puy)

Maison de type pavillonnaire des années 90' - Rue Plancouard

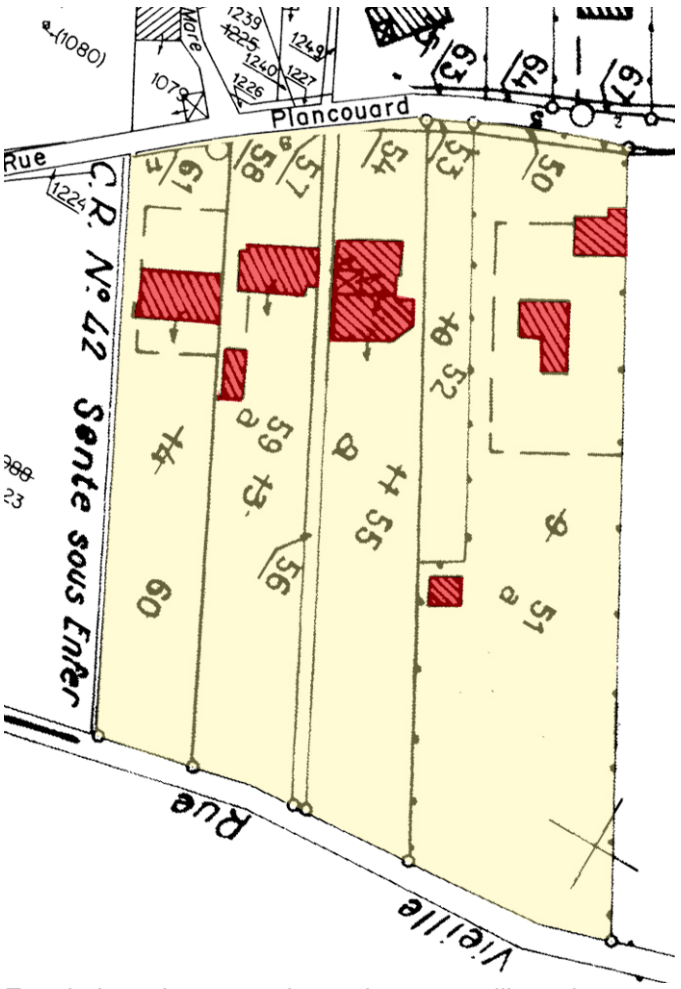

Extrait du cadastre : maisons de type pavillonnaire rue Plancouard.

Le bâti agricole

Les exploitants agricoles ont du construire de nouveaux bâtiments pour agrandir leur ferme, la rendre plus fonctionnelle ou encore pour accueillir de nouvelles productions.

Les bâtiments sont des hangars de grande taille construits à proximité du bâti ancien

Hangars agricoles de facture récente.

4.7 LES ESPACES PUBLICS D'ENFER

Place des Magnans

Au coeur du hameau d'Enfer la place des Magnans (impasse des Sablons) est un petit espace public de forme rectangulaire au pied d'un bâtiment. Cet espace se retourne rue Charles de Hazeville et est aménagé en parking espace anciennement occupé par un bâtiment, démoli en 1960 par la DDE pour des raisons de sécurité).
Le parking est accompagné en contrebas de murets et de plantations. Ces derniers ont une fonction actuellement peu lisible.

Un aménagement global comprenant ces trois espaces et intégrant la route pourrait donner à cette place un réel statut de place centrale du hameau.

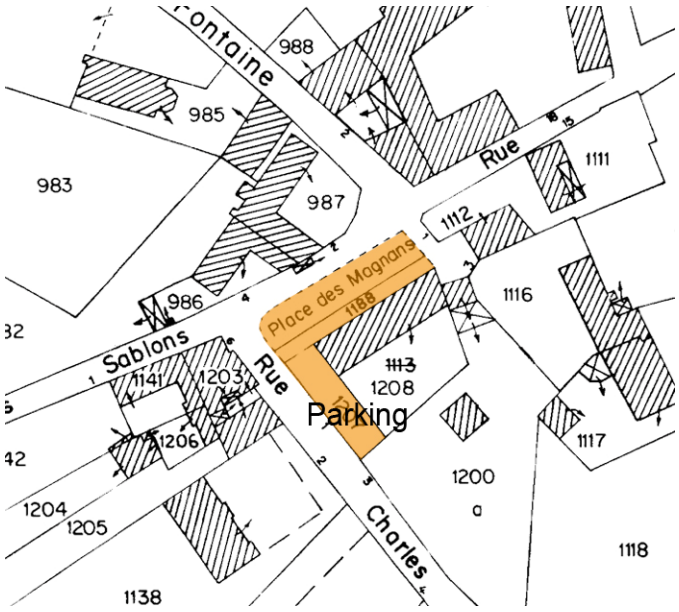

Extrait du cadastre

La place des Magnans forme une continuité avec le petit parking aménagé rue Charles de Hazeville.

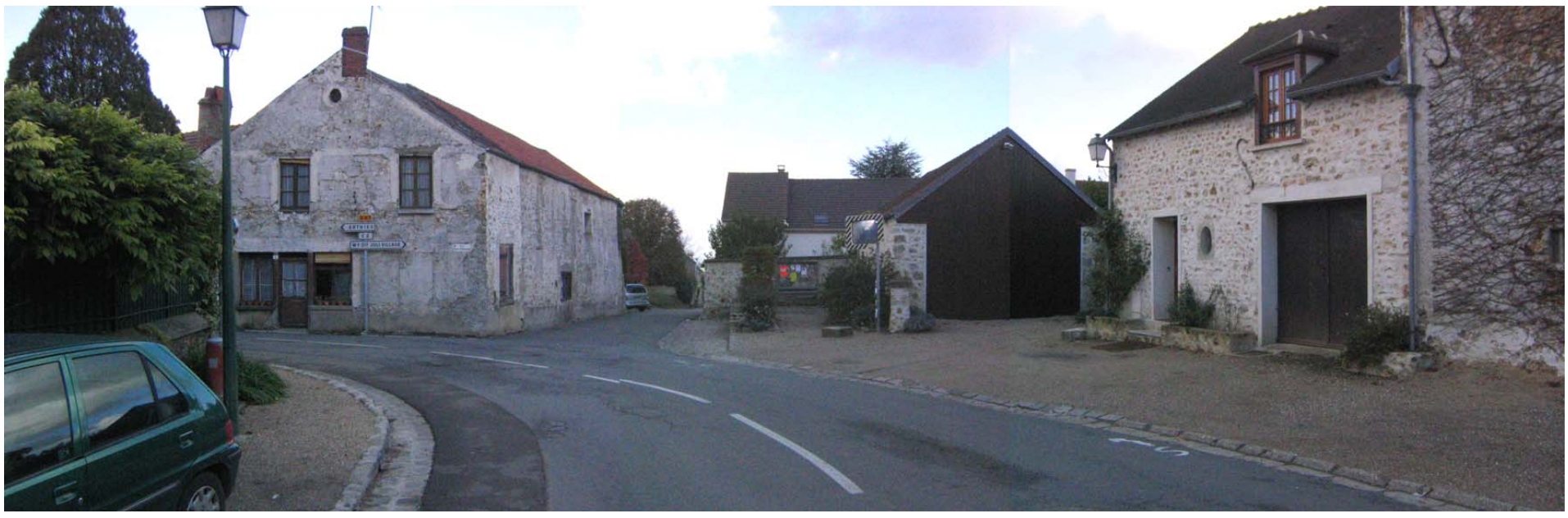

Espace public en terrasse à l'entrée du hameau

Une plate-forme en surplomb a été aménagée à l'entrée du village rue Plancouard. Elle servait d'espace pour les containers à verre (tri sélectif). Suite à des plaintes, ces derniers ont été retirés.

Cet espace pourrait être aménagé en accueillant, par exemple un banc pour admirer la vue, voire un jeu de boule…

Entrée rue Plancouard

4.8 LES ENTREES DU HAMEAU D'ENFER

Entrée Nord en venant de Wy

Les entrées dans le hameau d'enfer dont une très bonne qualité.

A l'entrée Nord, la présence des pâtures et d'un petit boisement assurent la transition dans le hameau. L'arbre remarquable fonctionne comme un appel visuel.

A l'entrée Sud , les potagers et la gangue végétale formée par les arbres et arbustes des jardins particuliers diminuent l'impact des premières maisons et accompagnent l'automobiliste dans le hameau.

Entrée Sud en venant d'Avernes.

Panorama de l'entrée Sud en venant d'Avernes

4.9 LE PATRIMOINE

(source : Le patrimoine des communes du Val d'Oise, éditions Flohic, 1999)

4.9.1 Le petit patrimoine rural

Les calvaires (ont tous été restaurés) :

- Calvaire place de l'église : calvaire en pierre datant du XV^{ème} siècle. Le calvaire se trouvait jadis au centre du cimetière. Lors du transfert du cimetière à l'extérieur du village, le calvaire a été replacé à proximité de l'église.
- Calvaire en pierre contre le mur d'une bâtisse (rue Sébastien Lenoir)
- Calvaire en fer forgé entre Hazeville et Enfer
- Calvaire en pierre (privé) : croix Cardot sur la route entre Wy et Enfer

Les lavoirs et fontaine

- La Fontaine Saint Romain et le lavoir

Il sont situés dans la rue du Calvaire et a été bien restauré et mis en valeur.

- le lavoir d'Enfer a été restauré. Il est localisé en contrebas de la route d'Arthies.

Calvaire en fer forgé

Croix Cardot sur la route entre Wy et Enfer

Calvaire en pierre contre le mur d'une bâtisse (rue Sébastien Lenoir)

Lavoir de la Fontaine St Romain

4.9.2 Autre patrimoine

- Le monument aux morts

Il fut inauguré le 11 novembre 1919.

- Le cimetière protestant : Il date de 1560. Ce cimetière où des inhumations ont eu lieu jusqu'en 1820 ne possède pas d'église.

Monument aux morts

Cimetière protestant

4.9.3 Le patrimoine bâti

- L'église Saint-Romain (XI^{ème} au XVII^{ème} siècle)

Selon la tradition, l'Eglise de Wy aurait été fondée vers 625 par saint Romain, évêque de Rouen. Probablement sacré vers 1255, l'édifice construit en plusieurs campagnes de travaux, reflète l'évolution des styles architecturaux, depuis le « roman » jusqu'à la « renaissance ».

L'Eglise Saint Romain

- Le presbytère

Jouxtant l'église à l'Est, il fut construit en 1793-1794 pour l'abbé Berthault. Il conserve des boiseries d'origine et son cadran solaire. Plus grand que la plupart des habitations paysannes, il comporte une façade régulière et ornementée.

- La mairie

Elle a été construite en 1870 et présente la particularité d'être construite en brique et pierre. Elle est très ornementée. Elle est témoin de son époque.

La mairie en brique et pierre construite en 1870.

- Le moulin

A proximité de la Fontaine Saint Romain, se trouve l'ancien moulin seigneurial de Guiry dont l'activité cessa vers 1900. Le bâti remonte entre le XV^{ème} et le XVII^{ème} siècle et le mur de retenue est antérieur de plusieurs siècles. Il est actuellement en ruine.

- Ancien presbytère et actuel musée de l'outil

Cet ancien presbytère date du XVIII^{ème} siècle. Il est resté intact et abrite dans ses dépendances le musée de l'outil, actuellement en cours de restauration. Présence de thermes romains dans les caves.

Musée de l'outil qui était un prebytère (source : Le patrimoine des communes du Val d'Oise, éditions Flohic, 1999)

- Le château et la ferme seigneuriale d'Hazeville (voir chapitre sur le domaine d'Hazeville)

Le château d'Hazeville (source : Le patrimoine des communes du Val d'Oise, éditions Flohic, 1999)

Le moulin Saint Romain (source : Le patrimoine des communes du Val d'Oise, éditions Flohic, 1999)

4.9.4 Les protections réglementaires du patrimoine

Site inscrit :

- **Vexin français (18/11/98)**

Textes

- Loi du 2 mai 1930 modifiée, ayant pour objet de réorganiser la protection des monuments naturels et des sites à caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.
- Décret n°69-607 du 13 juin 1969.
- Décret n°70-288 du 31 mars 1970.
- Décret du n°88-1124 du 15 décembre 1988

Champ d'application

- Les sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

Objectifs

- La conservation de milieux et de paysages dans leurs états actuels, de villages et de bâtiments anciens, la surveillance des centres historiques.
- Toute modification de l'état ou de l'aspect des lieux et tous travaux ne peuvent être faits par le propriétaire sans qu'ils aient été déclarés quatre mois à l'avance auprès du préfet qui consulte l'architecte des bâtiments de France (leur interdiction supposerait la transformation de l'inscription en classement de site).
- Le camping et l'installation de villages vacances sont interdits sauf dérogation accordée par le préfet, après avis Lie l'architecte des bâtiments de France, et éventuellement de la commission départementale des sites, perspectives et paysages.
- La publicité est interdite dans les agglomérations situées en site inscrit, sauf exception d'une réglementation locale (loi du 29 décembre 1979).

Le classement des monuments historiques concerne trois édifices:

- **l'église Saint Romain (05 /10/1981),**
- **Croix du cimetière devant l'église (13/01/1947)**
- **Hypocauste lieu dit « le Village » (13/11/1984)**

Ce classement vise à protéger les monuments historiques quand ils présentent un intérêt public au point de vue de l'histoire ou de l'art. Les obligations qui résultent du classement consistent en des servitudes de protection : il ne peut être détruit, déplacé ou faire l'objet de travaux quelconque sans l'accord du ministre chargé des Monuments Historiques (Source : Droit de l'environnement, Michel Prieur – 2001 - éditions Dalloz).

Le manoir d'Hazeville figure dans l'inventaire des monuments historiques.

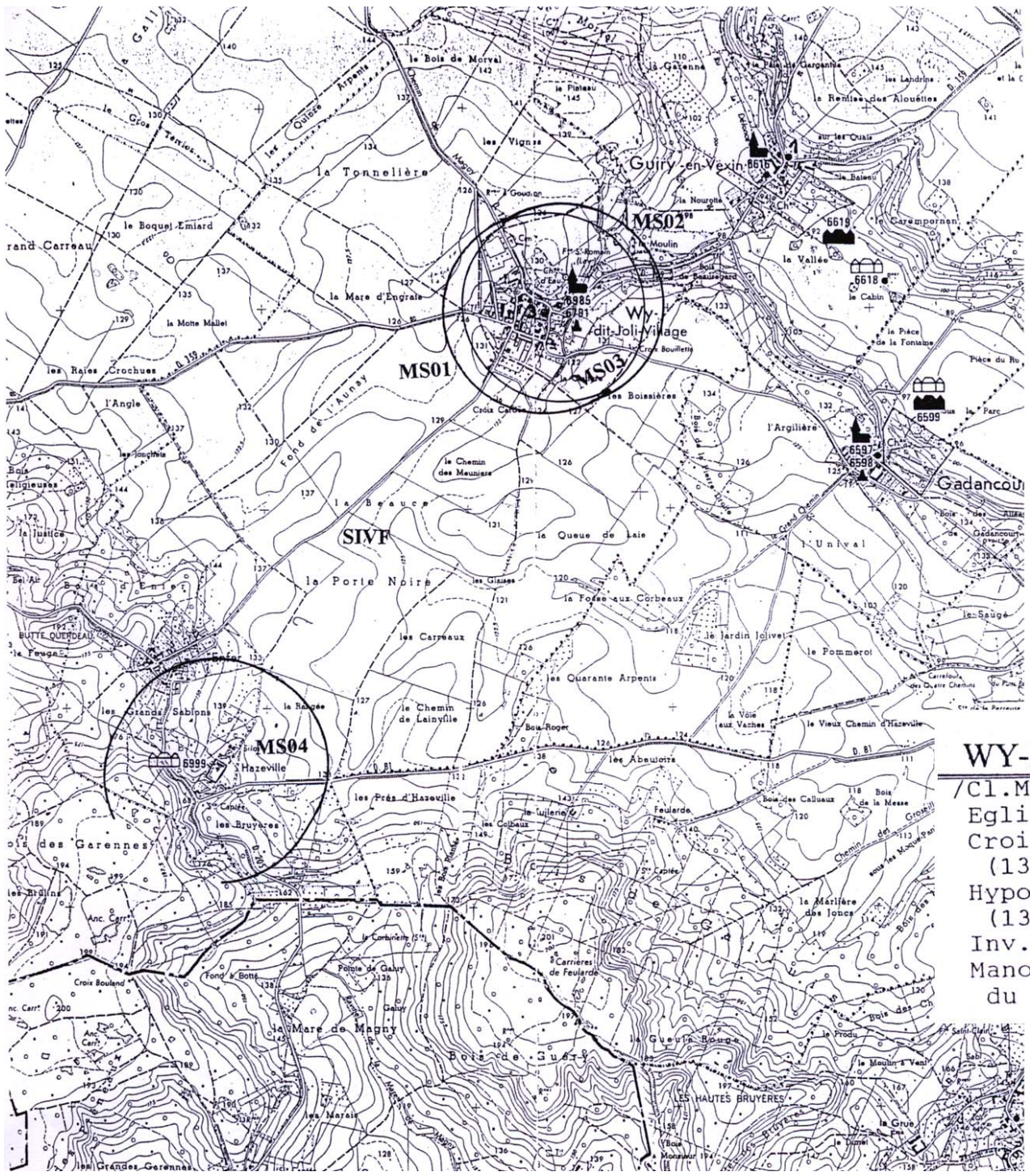

WY-DIT-JOLI-VILLAGE 690

/Cl.MH
Eglise (5.10.1981)
Croix de cimetière devant l'église (13.01.1947)
Hypocauste lieu-dit "Le Village" (13.11.1984)
Inv.MH
Manoir de Hazeville:façades et toit. du batiment principal (23.07.1981)

690 MS01 Manoir et vexin Fr.
690 MS02 Eglise et vexin Fr.
690 MS03 Hypocauste et vexin Fr.
690 MS04 Eglise ,hypocauste et vexin Fr.
690 SIVF Vexin français